

Le Président Bouteflika signe des décrets portant ratification d'accords de coopération avec plusieurs pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé cinq décrets présidentiels portant ratification d'accords de coopération avec plusieurs pays, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 19 novembre 2018 - 11 Rabî`al-awwal - N° 1267 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h53 Dohr : 12h34
Asr : 15h17 Maghreb : 17h41 Isha : 19h04

MÉTÉO

Alger	: 19°	12°
Oran	: 18°	11°
Annaba	: 22°	13°
Béjaïa	: 21°	13°
Tamanrasset	: 26°	16°

www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le souverain marocain, le Président letton et le Sultan d'Oman

P. 24

M.MESSAHEL À PARTIR D'ADDIS ABEBA

«L'Algérie a grandement contribué au processus de la réforme institutionnelle de l'UA»

P. 6

CRISE MIGRATOIRE :

Ouverture aujourd'hui à Alger de la Conférence des ONG africaines

P. 6

DIALOGUE 5+5 : OUVERTURE, HIER, À ALGER, DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE «FINANCES ET INVESTISSEMENT»

M. Raouya : «L'Algérie continue à contribuer à une Méditerranée de paix et de prospérité»

L'Algérie continue à contribuer à faire de la Méditerranée, notamment de son bassin occidental, une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée, a affirmé hier à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Lors de son allocution d'ouverture de la 3^{ème} Conférence ministérielle «Finances et Investissement» du Dialogue 5+5, M. Raouya a souligné que «notre volonté demeure de travailler ensemble avec vous pour consolider davantage la coopération régionale et renforcer les liens entre nos peuples afin de contribuer à concrétiser cet idéal qui anime chacun d'entre nous et consiste à faire de la Méditerranée, notamment de son bassin occidental, une zone de paix de stabilité et de prospérité partagée».

P. 7



Partis/activités

Réunion de l'Instance de coordination de l'Alliance présidentielle

P. 3

HIISE

Journée d'études sur les garanties pénales dans le code électoral jeudi prochain à Alger

P. 3

Le ministère de l'Education nationale arrête le calendrier des examens trimestriels pour l'année scolaire 2018

P. 24

SANTÉ

ARTHROSE : Quels sont les traitements possibles?

L'arthrose est la première cause de handicap après 40 ans. C'est pourquoi il est important d'adopter le bon mode de vie à titre préventif et de connaître les moyens de soulager les douleurs.

P.p 12-13

F OOTBALL

QUALIFICATIONS CAN-2019 (GR. D): L'Algérie bat le Togo (4-1) et se qualifie pour la phase finale

L'équipe nationale algérienne de football s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) à l'issue de sa victoire devant son homologue togolaise sur le score de 4-1 (mi-temps 3-0) en match comptant pour la 5^e journée (Gr. D) des qualifications disputé dimanche à Lomé.

P. 22

PROTECTION CIVILE

Boualem Boughlef nouveau DG

Le colonel Boualem Boughlef a été installé hier dans ses nouvelles fonctions de DG de la protection civile par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Bedoui.

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Skikda et Chlef

P. 24

CE MATIN À L'ESSS

Cérémonie d'annonce des lauréats du «Prix national de la meilleure créativité numérique pour enfants»

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'Enfant, la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera

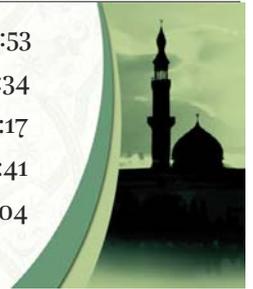
ce matin à partir de 9h30, à l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS) de Ben Aknoun, la cérémonie d'annonce des lauréats du «Prix national de la meilleure créativité numérique pour Enfants».



Horaire des prières

Lundi 11 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:53
Dohr	12:34
Asr	15:17
Maghreb	17:41
Isha	19:04



MAWLID ENNABAWI

La journée du mardi 12 Rabie El Aouel 1440 de l'Hégire, chômée et payée

La journée du mardi prochain (12 Rabie El Aouel 1440 de l'Hégire), correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi sera chômée et payée, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a précisé la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, a ajouté la même source. Cette mesure, intervient conformément à la loi N 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.



MERCREDI À BOUMERDÈS

Conférence-historique sur la guerre de Libération nationale



Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise mercredi 21 novembre à partir de 10h, au Centre de formation professionnel et d'apprentis-

sage Chahid Djebbar Lounes de Khemis El Khechna (Boumerdès), une conférence-historique sur «La planification et les préparatifs pour la guerre de libération du 1er novembre 1954».

HABITAT

Temmar à El Tarf

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya d'El Tarf.



EDUCATION NATIONALE

Benghebrit à Annaba



Le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Nouria Benghebrit, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya d'Annaba. Durant cette deuxième journée, la ministre inspectera et procédera à l'inauguration de nouvelles structures scolaires.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Expositions, conférences et chants religieux

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise aujourd'hui au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri, une série d'expositions, conférences, chants religieux et démonstrations de traditions et coutumes.



Météo

	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	18	11°
Annaba	22°	13°
Béjaïa	21°	13°
Tamanrasset	26°	16°

OPÉRA D'ALGER

Concert de l'Orchestre maghrébin de musique andalouse

La Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, organise ce soir à partir de 20h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, un concert exceptionnel animé par l'Orchestre maghrébin de musique andalouse, avec la participation du ballet de l'opéra d'Alger.



CE MATIN À L'AURASSI

3^{es} Rencontres algéro-françaises de la Santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière en collaboration avec l'Ambassade de France en Algérie et la Mission économique Business France, organisent ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Aurassi, la troisième édition des Rencontres algéro-françaises de la Santé. Pour rappel, la 1ère édition de ces rencontres s'était tenue en décembre 2015 à Alger et la seconde édition en décembre 2016 à Paris. L'édition de cette année revient à Alger et a pour ambition de traiter différentes thématiques d'intérêt commun aux deux pays, telles que les évolutions des politiques de prévention et de dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles, les progrès dans la prise en charge du patient, à travers les protocoles thérapeutiques innovants, les évolutions dans l'industrie pharmaceutique ainsi que l'implémentation des systèmes d'information hospitaliers et leurs applications.

PLAN PIXX 100 & PLAN PIXX 2000

Mobilis augmente vos bonus!

Les bons plans ne s'arrêtent pas chez Mobilis, et reviennent avec une nouvelle promotion pour offrir le meilleur aux abonnés prépayés. Jusqu'au 14 Décembre 2018, les clients prépayés de l'offre Mobtasim, Gosto et Batel bénéficieront des Promo «PixX 100» et «PixX 2000». En plus des avantages existant sur ses plans, Mobilis augmente le crédit vers les autres réseaux en national. Ainsi, en composant la formule *600# ou en utilisant l'application MobiSpace ou l'interface web meetmob, les adhérents aux plan PixX 100 et plan PixX 2000, bénéficieront de: PixX 100 : Appels & SMS illimité vers Mobilis + 150DA 300DA vers les réseaux nationaux + 1Go, valable 24h. PixX 2000: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 4000DA 9000 DA vers les réseaux nationaux + 30 Go + gratuit, valable 30 jours. Aussi, afin de faire bénéficier vos proches de la promotion PixX 100 et PixX 2000, Mobilis vous donne la possibilité d'acheter le plan souhaité, en utilisant le service Sellekni Plan via *665#.



MAWLID ENNABAWI

La DGSN lance une campagne de sensibilisation sur les dangers d'utilisation des produits pyrotechniques



La Direction générale de la Sûreté nationale a lancé une campagne de sensibilisation sous le slogan «célébrons la fête d'El-Maoulid El-Nabaoui Acharif sans accidents». Cette campagne a pour objet de sensibiliser les parents afin d'éviter à leurs enfants les dangers d'utilisation des produits pyrotechniques, surtout chez les adolescents. Par ailleurs, la Direction Générale de la Sûreté Nationale a mis au point un plan de sécurisation des places publiques, par l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées, pour la protection des personnes et des biens et une meilleure fluidité de circulation routière. La Direction Générale de la Sûreté Nationale, invite les usagers de la route à plus de vigilance et du respect du code de la route.

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE: Accord sur un programme d'action progressif aux activités multiples pour les mois à venir

Les partis de l'Alliance présidentielle, réunis hier à Alger, ont convenu d'un "programme d'action progressif aux activités multiples à mener tout au long des mois à venir dans le cadre d'un travail collectif fédérant toutes les forces".

Dans un communiqué rendu public au terme de leur réunion, tenue au siège du parti FLN, les membres de la Coordination des partis de l'Alliance présidentielle (Front de libération nationale (FLN), Rassemblement national démocratique (RND), Tadjamoue Amal Al-Djazair (TAJ) et le Mouvement populaire algérien (MPA) ont annoncé qu'ils avaient convenu d'un "programme d'action progressif aux activités multiples, individuelles et collectives, qui seront menées tout au long des mois à venir dans le cadre d'un travail collectif fédérant toutes les forces et compétences et intégrant toutes les potentialités et capacités".

Les partis de l'Alliance présidentielle étaient représentés à cette réunion par Ahmed Boumahdi et Mustapha Karim Rahiel du FLN, Seddik Chihab et Mustapha Nasri du RND, Mustapha Nouassa et Tahar Chaoui du TAJ et Chikh Barbara et Nouredine Ben Zaim du MPA.

Les participants ont mis en avant "l'engagement des partis de l'Alliance présidentielle à livrer ensemble au soutien du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue de la poursuite de l'oeuvre de réformes et de développement", soulignant que l'Alliance "constitue un jalon fondamental pour la mise en place d'une plateforme solide servant



de base politique élargie, visant à consolider les orientations communes, promouvoir la performance collective et créer une relation d'interaction et une complémentarité au service des objectifs de l'Alliance".

La réunion a permis de passer en revue les objectifs de l'Alliance présidentielle, à la lumière de la réunion de coordination du 7 novembre dernier, qui a conféré un caractère officiel à la relation de ces partis, à savoir "le renforcement de l'unité du rang national, la consécration de la stabilité du pays, la consolidation du front interne et la valorisation et la préservation des acquis importants réalisés durant les vingt dernières années

sous la conduite judicieuse du président de la République".

Les participants à la réunion ont décidé de la tenue de rencontres périodiques, annonçant que la prochaine réunion aura lieu "le 9 décembre prochain au siège du RND".

M. Boumahdi avait déclaré, à l'entame de cette réunion, que les partis de l'Alliance présidentielle "étaient mobilisés pour travailler ensemble à l'élaboration d'un programme d'action unifié en prévision de la prochaine présidentielle", ajoutant que "l'objectif principale de cette réunion était la réussite de ce rendez-vous électoral".

PARTIS: Réunion de l'Instance de coordination de l'Alliance présidentielle

L'Instance de coordination des quatre partis de l'alliance présidentielle, en l'occurrence le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement populaire algérien (MPA) et Tadjamoue Amel El Djazair (TAJ), a tenu hier une réunion à Alger, à l'effet d'élaborer un programme d'action unifié, en prévision de la prochaine élection présidentielle.

Ont pris part à cette réunion Ahmed Boumahdi, Mustapha Karim Rahiel (FLN), Seddik Chihab et Mustapha Naci (RND), Cheikh Barbara et Nouredine Benzaim (MPA) et Mustapha Nouassa et Tahar Chaoui (TAJ). Au début de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du FLN, M. Boumahdi a précisé que les partis de l'alliance présidentielle étaient «mobilisés pour évaluer, ensemble, à l'élaboration d'un programme d'action unifié, en prévision de la prochaine élection présidentielle», ajoutant que cette rencontre de coordination dont le principal objectif est «la garantie de la réussite du prochain rendez-vous électoral» sera sanctionnée par un communiqué conjoint.

La tenue de la réunion de l'instance de coordination a été décidée, lors de la rencontre des dirigeants des quatre partis de l'alliance présidentielle, le 7 novembre dernier, au cours de laquelle il a été procédé à la formalisation de leur relation, en prévision de la prochaine échéance 2019.

TRANSPORT: Perturbation du trafic ferroviaire à partir d'Alger en raison du mouvement de protestation des techniciens de la SNTF

Le trafic ferroviaire dans la banlieue d'Alger et les dessertes vers Oran et Constantine à partir de la capitale ont connu une perturbation dans les horaires de départ, en raison de la grève déclenchée par les techniciens de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour protester contre le jets de pierre dont ils font l'objet quotidiennement, a constaté l'APS sur place. Des centaines de voyageurs se sont plaints du retard cumulé dans les départs des trains de banlieue à Alger (est-ouest en allant vers Zéralda), d'Oran et de Constantine, suite à la grève déclenchée par les techniciens de la SNTF, par solidarité avec leur collègue atteint au visage par un jet de pierre au niveau de la station de Boudouaou.

Le sous-directeur de la SNTF, Aktouche Abdelouhab a déclaré à l'APS que ce mouvement de protestation intervenait «en réaction aux agressions récurrentes et quotidiennes contre les travailleurs de la société, notamment les conducteurs, contrôleurs et techniciens et mêmes les voyageurs, et pour attirer l'attention des autorités» quant à ces actes de violence.

«Ces agressions qui surviennent tout au long des lignes ferroviaires sont devenues désormais un phénomène qui nécessite une étude et un suivi pour connaître les causes réelles de ces actes et parvenir à des solutions», a fait savoir le responsable.

Les trains modernes acquis par la SNTF ces derniers mois ont été également ciblés, comme en témoignent les vitres brisées, a-t-il ajouté.

Le train «CORADIA» avait été ciblé, deux jours après sa mise en service (mars dernier), par des jets de pierre, ce qui est «inacceptable», a-t-il estimé.

Par ailleurs, le mouvement de contestation des techniciens de la société a causé une perturbation du trafic des trains, impactant, ainsi les déplacements des citoyens qui se sont tournés vers les gares routières comme seule alternative, avant la reprise graduelle du service. Pour rappel, la SNTF avait révélé lors de sa dernière campagne de sensibilisation sur les risques que représentent les passages à niveau que la réparation des vitres avait coûté, de février à septembre de l'année en cours, plus de 26 millions DA en raison du phénomène des jets de pierre au passage des trains. 1.378 cas de jet de pierres sur des trains ont été recensés depuis 2013 jusqu'à septembre dernier, causant des blessures à 163 voyageurs et agents de la SNTF.

APS

ADSL:

Les abonnés à 1 Mbps passeront à 2 Mbps «à titre gracieux» jusqu'à fin 2018 (AT)

Les abonnés aux offres ADSL (Internet haut débit fixe), qui disposent d'un débit de 1 Mbps sont passés depuis hier à 2 Mbps et jusqu'au 31 décembre 2018, à titre gracieux, a annoncé l'opérateur Algérie Télécom dans un communiqué.

Cette opération «concerne les clients résidentiels +1doom ADSL+ et +1doom Fibre+ existants ayant l'offre 1 Mbps», ajoute l'entreprise qui aspire à faire découvrir à ses abonnés «les avantages d'un plus grand confort dans la navigation et une

plus grande vitesse de connexion, permettant de profiter pleinement et qualitativement d'un réseau Internet plus performant».

«Nous poursuivons nos investissements en s'appuyant sur les toutes dernières technologies, pour étendre davantage la couverture du territoire, améliorer la connectivité et accompagner l'évolution des usages de nos clients», relève AT, qui invite ses abonnés à visiter son site www.algerietelecom.dz, ou à prendre contact avec ses

web conseillers sur sa page Facebook : www.facebook.com/algerietelecomgroupe pour de plus amples informations.

Pour rappel, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique, Houada-Imane Feraoun a annoncé jeudi dernier que «tous les Algériens connectés à internet aujourd'hui à 1 méga verront, automatiquement le débit passer à 2 mégas, le minimum requis pour accéder à une vidéo et autres services à valeur ajoutée», expliquant que

l'opérateur public Algérie Télécom «ne fera plus d'offres à moins de 2 mégas». Elle a ajouté par ailleurs que le tarif de ce service passera de 2.600 DA à 1.600 DA, effectif à partir du 1 janvier 2019.

Relevant que l'objectif consistait à permettre à chaque Algérien «un accès à internet avec un prix abordable», Mme Feraoun a soutenu que «l'accès à internet en Algérie est une réalité», relevant que le pays compte un réseau étendu sur toutes les wilayas en zones urbaines comme en zones rurales.

JUSTICE:

Journée d'étude sur les garanties pénales dans le code électoral jeudi prochain à Alger (HIISE)

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) organise, jeudi prochain au Palais des nations (Club des Pins-Alger), une journée d'étude sous le thème «les garanties pénales dans le code électoral», a indiqué hier un communiqué de l'Instance. La journée d'études prévoit l'examen de plusieurs points dont «le concept et les types des garanties pénales électorales, leur importance dans le code électoral et leur impact

sur la transparence et la régularité des élections», précise le communiqué. Prennent part à cette journée d'études les présidents de formations politiques, des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des magistrats de la Cour suprême, du Conseil de l'Etat et des Cours, ainsi que des académiciens, des universitaires et des experts. Cette journée d'études s'inscrit dans le cadre de la

concrétisation de la mission confiée à la HIISE prévue dans l'article 194 de la Constitution ainsi que la mise en œuvre d'un programme d'action, élaboré par la commission permanente de la HIISE, approuvé par le conseil de cette dernière le 28 août 2017. La HIISE avait organisé le 5 mai dernier une session de formation au profit des partis politiques sur le thème de la surveillance des élections et la formulation des recours.

INONDATIONS

La nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations coûtera plus de 311 milliards de DA

La mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les inondations établie à l'horizon 2030, coûtera plus de 311 milliards de DA, a indiqué hier à Alger, la directrice de l'Assainissement et de la protection de l'environnement auprès du ministère des Ressources en eau, Nora Frioui-Ziani.

«Les coûts de mise en œuvre des actions inscrites au titre de la stratégie nationale de lutte contre les inondations établie à l'horizon 2030 sont estimés à 311,432 milliards de DA répartis entre 136 milliards de DA pour les actions structurelles, 62 milliards de DA pour les actions non structurelles et 112 milliards de DA pour l'aménagement des bassins versants», a détaillé Mme Frioui-Ziani lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation de cette nouvelle stratégie.

Présentant un diagramme sur la répartition des coûts des actions prévues, la même responsable a précisé que les mesures structurelles (42% de la totalité de l'enveloppe) sont des interventions basées sur les infrastructures d'ingénierie hydraulique à grande échelle (barrages, bassins de rétention, canaux, digues). Soulignant, en outre, l'importance des aménagements dans les bassins versants (36%), Mme Frioui-Ziani a indiqué que ces aménagements permettront de réduire, d'une façon «significative» les dégâts causés par le transport de sédiments lors des inondations.

Concernant les mesures non structurelles (12%), elles présentent, selon elle, les autres types d'interventions (système de prévision et d'alerte, Plan de Prévision des Risques d'inondation). Ces mesures permettront de réduire l'impact des inondations en renforçant la sécurité des personnes et des biens. Evoquant l'étude de la stratégie nationale de lutte contre les inondations, cette responsable a rappelé qu'elle avait été financée par l'Union européenne dans le cadre de la Coopération Algérie-Union européenne/Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'Assainissement EAU II.

Cette étude avait ainsi permis l'identification de 689 sites comme étant exposés aux inondations pour avoir déjà connu, des événements dommageables répertoriés. Ainsi, il a été décidé de prendre en charge en priorité 233 sites qui sont exposés à un risque élevé dont 24 présentent un risque extrême et 61 présentent un très haut risque et 148 à haut risque, a détaillé Mme Frioui-Ziani.

Ainsi, pour prendre en charge en priorité les 233 zones à risques, un Plan d'action interministériel pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de lutte contre les inondations a été mis en œuvre. Ce plan d'action interministériel englobe 158 actions d'ordres organisationnelles, juridiques et techniques.

Abordant les objectifs fixés pour réussir cette stratégie, Mme Frioui-Ziani a fait part de pas moins de 19 objectifs dont l'amélioration de l'acquisition des données, le développement des méthodes et des outils d'analyse du territoire et l'élaboration d'une cartographie des aléas, des vulnérabilités et des risques.

Cette nouvelle stratégie vise également à former les cadres techniques, à limiter l'exposition humaine par la prévision des crues mais aussi par l'alerte en temps réel. Pour conclure, Mme Frioui-Ziani a tenu à souligner que cette nouvelle stratégie est «un cadre de travail commun et une feuille de route partagée qui permettent à toutes les parties prenantes de coordonner leurs efforts, afin de réduire la vulnérabilité des villes algériennes.» Cette stratégie, a-t-elle ajouté, a défini un plan d'action multisectoriel à mettre en œuvre sur le court, le moyen et le long termes, aux niveaux national, local et Bassins versants.

Pour sa part, la directrice d'études auprès du ministère des Ressources en eau, Zakia Bougaroua a détaillé, lors de son intervention, les actions prévues au titre de cette stratégie. Entre autres actions, elle cite l'entretien des oueds et ouvrages de protection contre les inondations. Cette action porte sur le curage de 2.200 Km d'oueds traversant des agglomérations urbaines pour un montant de 17 milliards de DA par an à horizon 2021, la prise en charge en urgence des effets des dernières inondations dans les différentes wilayas pour une enveloppe de 47 milliards de DA et la mise en place d'une tranche prioritaire du Plan d'Action à l'horizon 2021 pour une enveloppe de 30 milliards de DA par an, a précisé Mme Bougaroua.

Selon Mme Bougaroua, le Président de la République a donné aux parties concernées, un délai de six (06) mois pour actualiser la stratégie nationale de lutte contre les inondations qui existait déjà.

APS

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE: 2 conventions de coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le HCA

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a signé, hier à Alger, deux conventions de coopération avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique et le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) visant l'actualisation et le développement des programmes destinés à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, des personnes âgées et de la femme violentée.

La signature de ces deux conventions a eu lieu à l'occasion de l'organisation d'un séminaire national sur «les guides de prise en charge institutionnelle» en présence de la ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia, du ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, et du Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, Mme Eddalia a indiqué que son département ministériel visait, à travers ces deux conventions, l'actualisation et le développement des contenus des programmes pédagogiques adoptés par les centres de prise en charge des catégories vulnérables, à l'instar des centres psychopédagogiques pour les enfants handicapés et les centres pour personnes âgées, et ce «afin d'élargir la prise en charge, de réduire son coût et d'améliorer ses performances».

«Nous euvrons à valoriser les résultats de la Recherche scientifique produits des établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, notamment dans les branches de sociologie et de psychologie, et à en tirer profit pour l'élaboration de programmes éducatifs et pédagogiques afin de passer des programmes importés», a-t-elle indiqué évoquant, par ailleurs, l'opportunité d'offrir aux chercheurs des espaces



de formations sur le terrain.

La ministre a fait état également de la poursuite du travail pour la traduction de ces programmes au profit des citoyens Amazighophones et des éducateurs exerçant dans les régions parlant cette langue ainsi que la simplification et le développement de la prise en charge sociale.

De son côté, M. Hadjar a déclaré que cette signature qui s'inscrit dans le cadre de «la coordination et de la solidarité gouvernementales» avait pour objectif de faciliter les actions de prise en charge de larges couches de la société, d'autant que cette prise en charge nécessite la conju-

gaison des efforts des différents secteurs et de rapprocher l'université de la société en établissant une «solide» relation de coopération entre les deux conformément aux programmes nationaux de la Recherche scientifique.

Pour sa part, M. Assad a réaffirmé l'engagement de son instance à poursuivre l'action commune entre les différents secteurs pour la généralisation du Tamazight conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, mettant en avant l'importance que revête la traduction des contenus des programmes adoptés par le ministère de la Solidarité

nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, se félicitant dans ce sens, de la traduction du dictionnaire du langage des signes algériens vers la langue amazighe.

Outre l'organisation d'ateliers pratiques, ce séminaire national sur les guides de prise en charge institutionnelle est marquée, également, par la présentation de plusieurs communications concernant les méthodes et les mécanismes d'élaboration de guides destinés aux personnes aux besoins spécifiques, aux personnes âgées et aux femmes violentées et en situation de détresse.

CÉLÉBRATION D'EL-MAWLID EL NABAOUI: La DGSN lance une campagne de sensibilisation aux dangers d'utilisation des produits pyrotechniques

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation aux dangers d'utilisation des produits pyrotechniques, à l'occasion de célébration de la Fête de la naissance du prophète (Mawlid El Nabaoui), a-t-elle annoncé dimanche dans un commu-

Placée sous le slogan «célébrons la fête de El-Mawlid El-Nabaoui Acharif sans accidents», la campagne vise à «sensibiliser les parents afin d'éviter à leurs enfants les dangers d'utilisation des produits pyrotechniques, surtout chez les adolescents», a expliqué la DGSN.

La DGSN a mis au point, à l'occa-

sion, «un plan de sécurisation des places publiques», par l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées, pour la protection des personnes et des biens et une meilleure fluidité de circulation routière. Elle a invité, à ce titre, les usagers de la route à plus de vigilance et au respect du code de la route.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Une tentative de transfert illégal à l'étranger de 47 400 euros déjouée à l'aéroport Houari-Boumediene

Les services de la police des frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger ont mis en échec vendredi une tentative de transfert illégal à l'étranger de 47 400 euros, a indiqué dimanche, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

«Durant la journée de vendredi, les forces de po-

lices de la 2ème Brigade des frontières aériennes de l'aéroport international Houari Boumediene, ont intercepté un passager en possession d'une somme de 47 400 euros non déclarée, lors du traitement des formalités de police du vol à destination de Dubaï», a précisé la même source.

D'autre part, les éléments

de la police de la wilaya d'Alger «ont mené une opération à travers les différentes artères de la capitale qui s'est soldée par la récupération de 205 comprimés psychotropes, 22 armes blanches, et l'arrestation de 61 individus». Dans la wilaya de Boumerdes, les forces de la police «ont arrêté cinq individus et récupéré 35 603

unités de produits pyrotechniques au niveau du marché communal de Boudouaou» alors qu'à Bérlizane, une opération de perquisition dans un local commercial à Oued R'hiou «s'est soldée par l'interpellation d'un individu et la récupération de 13 158 unités de produits pyrotechniques», selon le communiqué.

EL-OUED:

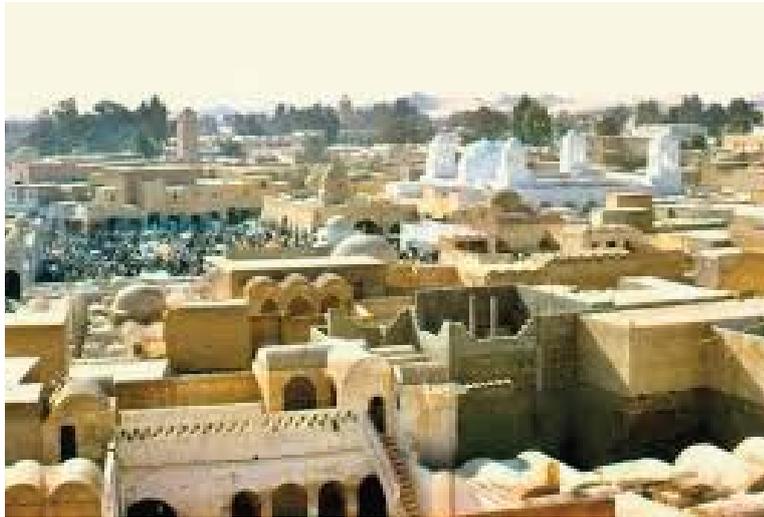
Le tourisme spirituel, segment économique constituant une ressource alternative

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé, hier à El-Oued, que le tourisme spirituel constituait «un segment économique à même de constituer une ressource alternative, hors hydrocarbures».

S'exprimant en ouverture d'un séminaire international intitulé «Tourisme spirituel en Algérie: expérience et perspectives», le ministre a valorisé les composantes matérielles du tourisme spirituel en Algérie, dont les zaouias, les écoles coraniques, les mosquées antiques et les repères religieux, en plus des composantes immatérielles tels les «Maousssem» et les fêtes religieuses.

La valorisation actuellement du tourisme religieux s'insère dans le cadre de la vision prospective du Président de la République Abdelaziz Bouteflika qui s'adosse à une approche économique globale et équilibrée en mesure de générer des ressources économiques et ou le tourisme religieux constitue un des piliers, a souligné M. Zitouni. L'approche a démontré que le tourisme spirituel peut constituer une valeur ajoutée dans l'impulsion de la dynamique économique, au regard des opportunités de création de richesse et donc d'alternative stratégique qu'elle induit à moyen et long termes, a-t-il ajouté.

M. Zitouni a appelé, dans cette perspective, les propriétaires des agences de tourisme et de voyage à contribuer à l'ancrage de la culture du tou-



risme spirituel et son encouragement à travers la présentation d'offres comportant des visites de sites et édifices religieux, ainsi que les médias à la promotion du produit touristique et ses avantages.

Le cheikh de la Tariqa Tidjania à Témacine, Mohamed Laid Tidjani, a indiqué, pour sa part, que cette rencontre académique visait à «trouver des mécanismes visant à relier

le tourisme spirituel à la dynamique de développement économique, dans son volet relatif à la génération d'une ressource économique alternative, selon une vision scientifique et étudiée».

Ce séminaire international de deux jours consacré à différents axes en rapport avec le tourisme spirituel, qu'abrite l'Université Hamma Lakhdar à l'initiative de la direction des

Affaires religieuses et des Wakfs d'El-Oued et le concours de la zaouia Tidjania, a vu la participation d'un panel de chercheurs et d'universitaires et d'invités de divers pays. Le ministre des moudjahidine a visité le siège de la zaouia Tidjania de Guemmar (15 km Nord d'El-Oued), où il a reçu une présentation sur l'architecture de cet édifice religieux conçu avec des matériaux locaux.

TRANSPORT

Acquisition de sept nouveaux remorqueurs de navires pour six entreprises portuaires

Sept nouveaux remorqueurs de navires destinés à six entreprises portuaires ont été réceptionnés dimanche au niveau du port d'Alger, tandis que trois (3) autres arriveront dans les prochains jours, a indiqué le P-dg du groupe Services portuaires (Serport), Achour Djelloul.

"Il s'agit d'une flottille de remorqueurs de navires au nombre de dix (10), sept ont été réceptionnés aujourd'hui et trois autres arriveront dans les prochains jours", a affirmé M. Djelloul, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de ces nouveaux remorqueurs par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

Selon les explications de ce responsable, cette première tranche des sept (7) remorqueurs profitera aux ports de Bejaïa, Djendjen, Tenes, Annaba, Mostaganem ainsi que le port de Skikda avec deux remorqueurs. Pour la deuxième tranche, elle comporte trois (3) remorqueurs, qui seront encore destinés au port de Annaba et de Djendjen, et un troisième à celui de Skikda qui s'est déjà doté de deux remorqueurs.

D'un montant global de 76,14 millions d'euros, la commande de cette nouvelle flottille s'est effectuée auprès du constructeur naval espagnol Astilleros Armon pour neuf remorqueurs, alors que le constructeur italien Vittoria, a réalisé un seul remorqueur.

"La sélection de ces chantiers navals a été faite suite à un appel d'offre international lancé par le groupement d'intérêt commun des entreprises portuaires (GICEP)", filiale du groupe Serport, a indiqué ce même responsable. Destiné à traiter tout types de navires (commerce ou hydrocarbures) ces remorqueurs "de der-

nière génération", sont de "très faibles incidences environnementales", a assuré le Pdg de Serport.

"Ils sont dotés de moyens les plus modernes de lutte contre les incendies, ont la capacité de recherche et de localisation de navires en détresse et sont également capables d'effectuer des opérations d'assistance et de sauvetage de navires en difficulté et d'effectuer des opérations d'avitaillement en mer ainsi que des missions escorte, a-t-il énuméré.

Cette nouvelle flotte qui s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental pour la modernisation du secteur portuaire de l'Algérie devrait, selon lui, renforcer la flotte de remorqueurs existante, composée actuellement d'une cinquantaine d'unités réparties à travers les ports du pays.

M. Djelloul a évoqué à ce titre le vieillissement de cette flotte, en affirmant que la plupart de ses remorqueurs portuaires ont été acquis dans les années 70 et quelques uns début des années 2000.

Le remorquage maritime a généré 110 millions de dollars en 2017

Evoquant l'apport financier des activités de remorquage dans les ports, le premier responsable de Serport a affirmé que ces dernières sont une source de revenus en devise pour le pays, puisque toutes les prestations sont comptées aux armateurs en devise.

Chiffres à l'appui, il a affirmé que les prestations de remorquage sur l'ensemble des ports ont généré un chiffre d'affaires global de 110 millions de dollars pour les entreprises portuaires au terme de l'exercice 2017. Le port d'Arzew a réalisé le plus grand montant avec 35 millions de dollars,

suivi du port de Skikda avec 30 millions de dollars. Pour sa part le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national pour renforcer les capacités de la flotte maritime et la sécurité marine. "Cette flottille dotée d'équipements technologiques modernes, devrait contribuer à l'amélioration des prestations portuaires", a-t-il affirmé dans son discours inaugural, rappelant que la mission principale de ces remorqueurs et celle d'assister les navires qui accostent ou qui s'arrêtent aux niveaux des ports algériens lors de leurs embarquements ou leur débarquements et dont le chiffre s'élève à 10.000 navires annuellement.

Ces nouvelles unités devront permettre le renforcement de la sécurité maritime et la préservation de l'environnement marin contre la pollution, rappelant que la principale voie maritime des navires en méditerranée est proche des côtes algériennes, ce qu'il les expose aux risques des incidents écologiques. Pour sa part, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a souligné que les ports maritimes sont le "poumon" de développement économique, en considérant que le secteur maritime devrait se fixer comme ambition "l'offensive économique" en se dirigeant vers la conquête des marchés extérieurs.

"Mais cela ne peut se réaliser sans l'assistance d'un port maritime de dimension internationale", a-t-il conclu. A terme de cette cérémonie, l'entreprise a honoré le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour en faveur du développement du secteur portuaire.

OUARGLA : L'étude d'aménagement des ZET d'Aïn Sahra et Témacine finalisée

L'étude d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) d'Aïn-Sahra et de Témacine, dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), vient d'être finalisée, a-t-on appris hier de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla.

S'agissant de la ZET d'Aïn-Sahra (29 ha), six dossiers d'investissement touristique, déposés par des promoteurs pour la réalisation de structures hôtelières et d'une salle de fêtes, ont obtenu l'aval des instances concernées, et leur lancement interviendra une fois achevés les travaux d'aménagement des ZET, à lancer prochainement, a précisé le DTA, Abdallah Belaid, dossiers d'investissement au niveau de la ZET de Témacine (14 ha), font l'objet d'étude également, a-t-il signalé avant d'ajouter que ces deux espaces vont renforcer la ZET de Merdjaja, commune de Nezla (Touggourt), actuellement à la seconde phase de son étude d'aménagement.

Cette opération permettra, une fois finalisée, d'étendre l'assiette foncière touristique pour de potentiels investissements mettant à profit les potentialités touristiques de ces régions, dont les zones humides et plans d'eau, les dunes de sables, les ksour et les palmeraies. La wilaya de Ouargla a connu ces dernières années un bond qualitatif en termes de développement des activités touristiques et des structures d'accueil, se traduisant par l'approbation de 40 opérations de développement touristique, dont 22 en cours de réalisation à travers les régions d'Ouargla, Touggourt et N'goussa, susceptibles de porter la capacité d'accueil de 1.700 à 2.100 lits.

Le DTA d'Ouargla a fait part, à ce titre, de la réception durant le premier trimestre de l'année prochaine de trois grandes structures hôtelières devant, avec les autres projets, atténuer le déficit accusé en la matière, impulser les activités touristiques et faire d'Ouargla une destination touristique par excellence.

Le même responsable a fait état également de la réception de demandes d'investissement au niveau des zones humides de Hassi Benabdallah, consolidée de quatre projets touristiques, dont deux sont en cours de réalisation, et la zone humide de Mégarine, à reconverter en aires de détente et de repos pour les familles.

Les efforts sont menés actuellement pour dynamiser le tourisme saharien, à travers l'examen des mécanismes et voies à même de promouvoir cet important segment économique, a ajouté le même responsable. Six ZET à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla ont également été suggérées dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions prévues par la loi 03/03 concernant les ZET et les sites touristiques. Parmi ces zones, celles d'Oued-N'sa (100 ha) dans la commune de N'goussa, le lac de Hassi-Benabdallah (50 ha), Fort-Devique (12,5 ha) dans la commune de Tebest et le lac El-Mir à El-Hedjira (10 ha).

APS

CRISE MIGRATOIRE: Ouverture aujourd'hui à Alger de la Conférence des ONG africaines

La 2e Conférence internationale des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc) débutera lundi à Alger avec la participation d'environ 300 représentants venus de 30 pays africains, qui se pencheront sur la question de la crise migratoire en Afrique.

Co-organisée par le Parlement africain, la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej), en collaboration avec le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063», cette manifestation est placée sous le thème: «Partenariat société civile public-privé pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable», avaient annoncé les organisateurs.

La cette conférence intervient dans un contexte particulier où l'Afrique fait face à de nombreux défis que sont la lutte contre la pauvreté, le chômage, les inégalités sociales, le réchauffement climatique, les migrations irrégulières et la fuite des élites et des capitaux.

C'est dans cet esprit que les organisateurs entendent mettre en commun des actions et ressources des acteurs étatiques, économiques et de la société civile du continent pour définir une stratégie commune face à la crise migratoire en déterminant les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs, autour du slogan «Tous ensemble pour une Afrique prospère et le monde que nous voulons».

Ces assises permettront, a-t-on indiqué, la création d'une plate-forme visant un dialogue permanent et structuré au sein de la société civile africaine et faire entendre la voix de l'Afrique.

La conférence d'Alger vise également «le renforcement des échanges et de la coopération inter-étatiques entre les pays africains et dans la zone sud-sud», ont souligné les organisateurs, précisant que les participants devront élaborer des recommandations à même de garantir «la durabilité des réglementations, des politiques et des stratégies de développement».

Une présence d'horizons divers

S'agissant de la participation attendue, les initiateurs ont annoncé la présence de représentants des ONG africaines membres de l'Ecosoc, de nombreux acteurs de la société civile africaine, des membres de la communauté scientifique, académique et universitaire, des représentants des institutions gouvernementales et les organisations internationales et régionales. L'Union africaine, à travers son Centre d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), est aussi associée à cet événement durant lequel des experts de l'organisation aborderont la question de la lutte contre les mouvements de radicalisation et de violence qui touchent certains pays africains.

Des opérateurs économiques africains issus des secteurs publics et privés ont été également conviés à cette conférence qui devra être sanctionnée à l'issue de ses travaux par l'adoption de la Déclaration d'Alger qui sera lue lors de la conférence internationale sur la migration que compte organiser les Nations unies en décembre 2018 au Maroc, a-t-on annoncé.

Ainsi, le programme de la rencontre comprend des conférences-débats et trois ateliers de réflexion au tour de grands axes, à savoir la migration et développement en Afrique, la lutte contre la pauvreté et automatisme des jeunes et femmes, ainsi que l'industrialisation inclusive et transformation structurelle de l'économie africaine.

Selon le président de l'Anej, Ali Sahel, également président du Comité d'organisation de cette 2ème édition, s'exprimant dimanche sur les ondes de la chaîne III, «le moment est venu pour la société civile de l'Afrique de faire part de ses solutions à même d'aider à la résolution de la crise migratoire qui vide le continent de son élite et de sa force de travail», plaidant pour un «débat approfondi impliquant tous les acteurs concernés».

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA MESSAHEL: «L'Algérie a grandement contribué au processus de la réforme institutionnelle de l'UA»

Le ministre des Affaires étrangères, a affirmé, hier à Addis Abéba, que l'Algérie avait contribué «grandement» à toutes les étapes du processus de la réforme institutionnelle de l'Union Africaine (UA), depuis le sommet de Kigali 2016, dans le but de renforcer l'action africaine commune pour mieux s'adapter aux changements que connaît le continent.

Depuis le sommet de Kigali lors duquel il a été décidé de procéder à la réforme institutionnelle de l'UA, passant par celui de Nouakchott tenu juillet dernier, «l'Algérie a participé à la défense des principes qui font de l'UA une organisation continentale et gouvernementale», a déclaré M. Messahel à la presse, en marge du deuxième et dernier jour du sommet extraordinaire de l'UA. Aussi, l'Algérie a appelé à l'impératif de tenir compte, dans le cadre de la réforme institutionnelle, des changements que connaissent l'Afrique et le monde, un point sur lequel elle insiste à chaque réunion exécutive de l'UA ou lors des sommets tenus depuis 2016.

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à cet effet, l'allocation prononcée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en tant que représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce sommet, dans laquelle il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie au principe de préservation du «précieux mécanisme de l'UA, eu égard à son rôle dans un monde en mutation».

Dans ce contexte, il a estimé que l'idée de réforme institutionnelle de l'UA découlait de l'impératif d'adapter l'organisation panafricaine aux changements que connaît le continent dans



plusieurs domaines, ajoutant que «des étapes importantes ont été franchies dans ce sens depuis le sommet de Kigali».

La réforme institutionnelle intervient en consolidation de la charte de l'Union et de l'action africaine commune pour l'application des décisions et idées s'inscrivant dans le cadre de l'intégration économique africaine ou de la coordination entre les pays membres pour unifier leurs positions internationales. A cet effet, le ministre a valorisé les recommandations devant

sanctionner ce sommet, consacrées à la réforme institutionnelle de l'UA, notamment les propositions relatives à l'appui de l'action de la commission africaine au rôle important, en sus du point relatif au financement de l'organisation.

A ce sujet, le ministre a estimé que la garantie de la souveraineté des décisions de l'UA était étroitement liée à l'association de tous les pays membres au financement des projets prioritaires et programmes inscrits à l'agenda 2063 de l'UA.

Adoption du projet de réforme institutionnelle de l'Union africaine par les pays membres

Le projet de réforme institutionnelle de l'Union africaine (UA) a été adopté par les Etats membres à l'issue du 11e sommet extraordinaire de l'Organisation, tenu les 17 et 18 novembre au siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie).

Ce projet de propositions sur la réforme institutionnelle de l'Organisation panafricaine a été élaboré par le Conseil exécutif de l'UA, sur la base des avis suggérés dans le cadre du processus de réforme mené par le président en exercice de l'UA, Paul Kagamé.

Parmi les principales propositions que les pays membres ont approuvé, l'application

du principe de rotation régionale afin d'éviter que des pays ou des régions monopolisent des postes particuliers.

Le projet adopté porte également sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'élection au niveau de la haute direction.

Afin de réduire les dépenses supplémentaire de l'UA, il a été recommandé, dans le projet de propositions la rationalisation de la gestion du budget en réduisant notamment les voyages des membres du personnel et des Etats membres. Il a été recommandé également, que la majorité des réunions et

conférences se tiennent au siège de l'UA afin de réduire les coûts et le renforcement du régime de sanctions pour non paiement des contributions statutaires. Ces sanctions peuvent aller, en vertu du projet, jusqu'à la suspension du droit des Etats membres d'être membre d'un bureau de tout organe de l'UA, avoir leurs ressortissants à participer à des missions d'observation électorale, d'observation des droits de l'Homme ou à être invités à toute réunion de l'Organisation.

Un autre point qui a fait l'unanimité au sein des pays membres a trait à la compo-

sition de la Commission de l'UA. Cette dernière sera, à compter de 2021 (prochain mandat), composée de huit (8) membres comprenant un président, un vice président et six (6) commissaires.

La cérémonie de clôture a eu lieu en présence du président rwandais et président en exercice de l'Union Africaine, et le président de la commission de l'UA.

Le Président de la République avait désigné le premier ministre, Ahmed Ouyahia, pour le représenter à ce sommet consacré pour la première fois à la réforme de l'Organisation panafricaine.

ALGÉRIE - PALESTINE:

La proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie a constitué le socle pour le lancement du processus d'édification de l'Etat palestinien

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louai Aissa, a affirmé samedi à Alger que la «proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie en novembre 1988, a constitué le socle stratégique pour le lancement du processus d'édification de l'Etat palestinien», soutenant que la direction palestinienne n'accepte autre solution que celle d'Al Qods capitale éternelle de la Palestine.

«Sans la proclamation en Algérie de l'Etat de Palestine, nous ne saurions pas la aujourd'hui», a précisé M. Louai Aissa dans une allocution à l'occasion de la double commémoration du 30e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine et du 14e anniversaire du décès

du leader palestinien, Yasser Arafat, organisée au siège de l'ambassade à Alger.

«Cette proclamation a constitué le socle qui a permis le lancement du processus d'édification de l'Etat palestinien partant d'une logique politique et d'une sagesse stratégique algéro-palestinienne», a indiqué le diplomate palestinien.

«Nous n'avons pas honte de dire à maintes reprises que la révolution palestinienne s'est imprégnée des principes de la guerre de libération algérienne, de ses vaillants moudjahidines et de la résistance du peuple algérien», a-t-il soutenu «Ce qui a été construit en Algérie en

1988, nous a permis de réaliser tous ces acquis diplomatiques, notamment la levée de l'embargo palestinien à l'ONU et la reconnaissance de plus de 180 Etats», a ajouté l'ambassadeur palestinien.

M. Louai Aissa a fait savoir que l'Etat algérien «réitère quotidiennement le pacte et souligne aux niveaux officiel, populaire, associatif et partisan que la cause palestinienne est sienne et qu'elle soutient l'Etat palestinien sur les plans militaire, institutionnel, diplomatique et politique en dépit du prix qu'elle a dû payer pour son appui continu en faveur de la Palestine».

DIALOGUE 5+5: Ouverture à Alger de la Conférence ministérielle «Finances et Investissement»

Les travaux de la 3^e Conférence ministérielle «Finances et Investissement» des pays du Dialogue 5+5 ont été ouverts hier à Alger en présence des ministres des Finances des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et de la rive nord de la Méditerranée.

Cette session est conjointement présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.

Cette Conférence constitue une opportunité pour les ministres des Finances des pays des deux rives de la Méditerranée de se réunir et d'examiner diverses questions d'intérêt commun, relevant des finances et de l'investissement, selon les organisateurs.

Les participants auront à débattre des sujets d'intérêt commun et à aborder, particulièrement, trois principales thématiques portant sur l'échange d'informations et de renseignements dans le domaine douanier, l'attractivité de la politique fiscale pour l'investissement sans qu'elle soit dommageable, ainsi que les aspects financiers et d'investissement liés au changement climatique et à la transition énergétique.

Les travaux de la Conférence seront sanctionnés par une déclaration finale qui formulera la vision partagée sur les défis et opportunités des questions traitées.



Les pays du Dialogue 5+5 regroupent l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

RAOUYA: «L'Algérie continue à contribuer à une Méditerranée de paix et de prospérité»

L'Algérie continue à contribuer pour faire de la Méditerranée, notamment de son bassin occidental, une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée, a affirmé dimanche à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Lors de son allocution d'ouverture de la 3^e Conférence ministérielle «Finances et Investissement» du Dialogue 5+5, M. Raouya a souligné que «notre volonté demeure de travailler ensemble avec vous pour consolider davantage la coopération régionale et renforcer les liens entre nos peuples afin de contribuer à concrétiser cet idéal qui anime chacun d'entre nous et consiste à faire de la Méditerranée, notamment de son bassin occidental, une zone de paix de stabilité et de prospérité partagée».

M. Raouya, qui co-préside cette session avec le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a indiqué que les peuples de la méditerranée occidentale font face à «des défis multiples et communs».

Il s'agit, a-t-il précisé, de défis liés à la sécurité, aux changements climatiques, à l'immigration, à l'avenir de la jeunesse et son accès au marché de l'emploi, ainsi qu'au développement économique de façon globale.

Pour lui, le Dialogue 5+5 constitue un cadre approprié pour échanger sur les sujets d'intérêt commun pour la région.

Ce Dialogue, a-t-il poursuivi, offre, grâce à son caractère informel, l'opportunité d'aborder tous les sujets, d'échanger librement et réfléchir ensemble à des

solutions concrètes et opérationnelles pour pouvoir relever les défis auxquels fait face la région.

Grâce à ces défis multiples et communs, les pays, membres du dialogue, «s'entendent plus que jamais et sont prêts à développer et à renforcer le dialogue et la concertation qui doivent être menés de manière régulière afin d'aborder avec l'attention voulue et d'examiner dans un esprit de confiance et de compréhension mutuelle les difficultés de notre époque dont fait face la région».

S'agissant de cette 3^e Conférence ministérielle, le ministre a affirmé que ces rencontres représentaient également «l'occasion de rapprocher nos points de vue, de coordonner nos positions et conjuguer nos efforts afin de concevoir des réponses communes aux préoccupations que nous partageons».

«On ne peut que se réjouir de l'existence d'un segment 5+5 dédié aux finances et auquel a été ajouté le volet lié à l'investissement, permettant ainsi de renforcer nos échanges sur le développement économique de notre région», a-t-il ajouté. La rencontre s'inscrit, a poursuivi M. Raouya, dans le prolongement des sessions tenues respectivement à Paris et à la Valette.

«En abritant cette réunion, l'Algérie affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que cette dynamique se poursuive», a-t-il affirmé.

«Notre souhait est que la rencontre d'Alger soit couronnée de succès à l'instar des deux réunions précédentes.

Nous devons saisir l'opportunité offerte par la réunion d'Alger pour engager un débat franc autour de sujets d'intérêts communs et procéder à l'échange d'expérience indispensable afin d'imaginer ensemble et proposer des solutions basées les meilleures pratiques», a-t-il avancé.

S'agissant de l'ordre du jour de la rencontre, M. Raouya a expliqué qu'il porte notamment sur des questions liées à l'échange d'informations et renseignements dans le domaine douanier, ainsi que les possibilités de coopération dans ce domaine, aux politiques fiscales à adopter pour l'attractivité de l'investissement, aux aspects financés et investissements liés aux changements climatiques et la transition énergétique, et aussi aux «fintechs».

Pour sa part, le co-président de cette session, le ministre français de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire, a relevé que la méditerranéen «doit redevenir un espace de développement économique et d'échange culturel pour les pays du dialogue 5+5».

Selon lui, le grand enjeu est la capacité des partenaires du dialogue 5+5 à relever le niveau de vie de leurs populations pour éviter des flux migratoires «qui posent des problèmes politiques considérables» dans les pays du sud de l'Europe, citant l'Espagne, l'Italie et la France.

«Les mouvements de migration venus d'Afrique du nord soulèvent des réactions politiques en Europe, défavorables à tous nos pays», a-t-il estimé.

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE Discussions pour une meilleure attractivité à l'investissement dans le bassin occidental de la Méditerranée

L'intérêt d'améliorer le climat des affaires dans le bassin occidental de la Méditerranée pour plus d'attractivité d'investissement a été au centre des discussions, hier, entre les pays du dialogue 5+5 lors de leur 3^e conférence ministérielle «Finances et investissement». Lors d'un point de presse tenu en marge de cette conférence, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué que les participants se sont accordés sur la nécessité de travailler à améliorer le climat des affaires pour faire de la zone occidentale une région plus attractive pour les investissements notamment dans les secteurs productifs pour diversifier l'économie et créer des postes d'emploi. Les discussions ont également porté sur la coopération financière entre les pays du dialogue 5+5 et sur le rôle que peuvent jouer les investisseurs du nord de la Méditerranée en matière d'investissement dans les capacités de production dans les pays de la rive sud. Selon M. Raouya, ce rôle peut se matérialiser notamment à travers le transfert des connaissances et de technologies et le développement des compétences. Co-animant le point de presse, le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a plaidé pour l'importance, pour les pays du dialogue 5+5, de définir «ensemble» un cadre fiscal attractif pour les pays riverains de la Méditerranée. «Un cadre dont les profits iraient à nos secteurs économiques prioritaires et à nos populations», a-t-il expliqué.

Le «Sommet des deux rives» de la Méditerranée, le 24 juin 2019 à Marseille

Par ailleurs, le «Sommet des deux rives», annoncé en août dernier par le président français, Emmanuel Macron, aura lieu le 24 juin 2019 à Marseille, a indiqué M. Le Maire. Le ministre français a indiqué que l'orientation de cet événement est de faire de la Méditerranée un espace de commerce et non pas un lieu de «rivalité ou de conflit» du fait de risques migratoires ou de terrorisme. A ce titre, il a indiqué que l'ensemble des propositions seront les bienvenues pour être traitées lors du sommet regroupant l'ensemble des chefs d'Etats et de gouvernements des pays du dialogue 5+5.

La société civile ainsi que d'autres pays européens dont l'Allemagne et l'Union européenne y seront également associés. Le ministre français a en outre annoncé cinq thèmes qu'abordera le sommet: L'économie, l'environnement, l'énergie et les matières premières, la jeunesse et la culture.

Pour préparer cet événement, des rencontres spécifiques à chacun de ces thèmes auront lieu début 2019, suivies d'une rencontre finale avant le sommet de Marseille. «L'objectif final du président de la République (Emmanuel Macron, ndlr) est de présenter une vision de destin commun», a-t-il affirmé.



Il a ainsi plaidé pour définir «les moyens économiques de très haut niveau qui permettent de construire des classes moyennes dans les pays du sud de la Méditerranée de façon à enrayer les mouvements de migration». Le ministre français a également évoqué le sujet «majeur» de la lutte contre les trafics dont celui de la drogue en particulier: «C'est un enjeu considérable pour nous», a-t-il insisté citant les conséquences quotidiennes des trafics en terme de violence notamment. Pour M. Le Maire, «seule une coopération entre les pays des deux rives permettra une solution efficace» à ce phénomène et celui du financement du terrorisme.

TÉBESSA: Le rôle des mosquées dans la promotion des valeurs de la paix et de l'Islam modéré souligné

Les participants au premier séminaire international sur «Le rôle des mosquées et institutions religieuses» ont souligné samedi, à Tébéssa le rôle des mosquées et des établissements religieux dans la promotion des valeurs de la paix, de la réconciliation nationale et de l'Islam modéré.

Les présents, à la salle de conférence de la «mosquée pôle», Cheikh Larbi Tebessi, imams, théologiens et universitaires de plusieurs wilayas et de la Tunisie ont attesté que la mosquée constitue «un lieu des plus fiables, d'où la culture de la paix, de la réconciliation, de la tolérance et de l'amour d'autrui peut être diffusées».

M. Ahmed Chenti, du département d'histoire de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tébéssa, dans sa communication portant sur «le rôle de la mosquée au cours de la Guerre de libération», a précisé que ces lieux de culte étaient «garants de l'identité nationale», «des lieux, où les moudjahidine s'approvisionnaient en courage et détermination» en dépit, a-t-il soutenu «des tentatives du colonisateur visant à effacer l'identité arabe et musulmane du peuple algérien».

Pour sa part, Leila Belkhir, sociologue de l'université de Constantine, a insisté sur le rôle des institutions religieuses, entre autres les mosquées et les écoles coraniques, dans l'éducation des filles notamment sur des «fondements islamiques solides», soulignant la progression enregistrée en matière d'affluence sur ce genre d'institutions..

De l'université Zitouna (Tunisie), Mohamed Joubeir a affirmé que la mosquée est considérée, dans le monde musulman comme «une tribune devant renforcer les valeurs de la citoyenneté», appelant à inculquer ces valeurs à travers les «dourous» et «halakats» dispensés dans les mosquées.

Initié par la direction locale des affaires religieuses et des wakfs, ce séminaire international sur «le rôle des mosquées et des institutions religieuses» a été organisé à l'occasion de l'inauguration de la «mosquée pôle, Chikh Larbi Tebessi» et la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on indiqué.

EL TARF: Saisie de plus de 4.000 comprimés psychotropes et 2.400 dinars tunisiens au poste frontalier d'Oum T'boul

Pas moins de 4.032 comprimés psychotropes et 2.400 dinars tunisiens ont été saisis, samedi, au niveau du poste frontalier d'Oum T'boul à El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, à la suite d'une opération de contrôle opérée par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris de la chargée de communication à la direction régionale auprès de ce corps constitué.

Cette tentative de contrebande a été déjouée suite à la fouille d'un voyageur qui s'appretait à introduire cette quantité de drogue et des devises en Algérie via ce poste frontalier, a affirmé Mme Asma Belkhir, précisant que la comprimés classés hallucinogènes étaient minutieusement dissimulés au niveau dans le véhicule du mis en cause.

La même source a assuré que cette saisie s'inscrit dans le cadre des efforts déployés au quotidien par les services des Douanes visant à porter atteinte à l'économie nationale.

ORAN: Lancement prochain d'un programme de formation en agriculture et agroalimentaire

Un programme de formation au profit de jeunes porteurs de projets en agriculture et agroalimentaire sera lancé au début de l'année 2019 à Oran, a-t-on appris samedi auprès de la chambre d'agriculture de wilaya.

Encadrée par des experts hollandais dans le cadre de la coopération algéro-hollandaise, cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation sur le mode de gestion des projets agricoles pour assurer leur pérennité et leur performance, a-t-on souligné.

Ce programme de formation permettra de créer un centre de soutien aux jeunes porteurs de projets d'investissement dans le domaine agricole surtout les diplômés des CFPA.

Des experts hollandais et un algérien présenteront des expériences dans le domaine agricole et agroalimentaire avec l'implication de la chambre agricole et le CFPA de Misserghine.

Dix projets seront adoptés en première étape en fournissant un soutien technique en gestion.

La formation sera lancée en février ou mars prochains en moyenne



d'une session tous les deux mois soit 15 sessions en deux ans.

Les wilayas d'Oran et de Biskra ont été choisies pour la mise en œuvre de

cette expérience de transfert de l'expérience hollandaise de gestion des projets, qui sera généralisée à l'avenir à toutes les wilayas.

M'SILA: Production prévisionnelle de près de 200.000 quintaux de céréales

La wilaya de M'sila prévoit la réalisation au titre de la saison agricole 2018-2019, d'une production de près de 200.000 quintaux de céréales, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Le secteur agricole dans la wilaya prévoit une augmentation de 40.000 quintaux dans la production des céréales, a précisé la même source, détaillant que la céréaliculture passera de 160.000 quintaux recensés au titre de la saison agricole précédente, à 200.000 quintaux attendus au cours de la campagne 2018-2019.

Plusieurs facteurs favorisent l'augmentation de cette culture a-t-on encore ajouté, citant entre autres facteurs, l'intensification des campagnes de vulgarisation



agricole visant à introduire des techniques modernes de cultures intensives grâce à la fertilisation du sol par des engrais de fond, l'extension des surfaces céréalières et l'expansion des systèmes d'économie d'eau dans certaines régions qui disposent des eaux souterraines. Les

agriculteurs seront orientés, a-t-on noté dans certaines régions de la capitale du Hodna, vers l'irrigation par inondations, lors des crues, une méthode «singulière», dans certaines zones, où les agriculteurs exploitent les terres dans le cadre de la promotion de la culture des

céréales. Cette méthode permet d'une part le renouvellement du sol de manière permanente et son enrichissement en matières organiques, tout en contribuant à l'irrigation des terres grâce aux eaux pluviales à l'instar de la région de «Fagues», relevant de la localité d'Ouled Mansour, une des régions réputées pour sa production de céréales dans la wilaya de M'sila, a-t-on expliqué.

La wilaya de M'sila a réalisé un bond qualitatif dans la culture des céréales ayant permis la collecte de plus de 160.000 quintaux auprès de 1.235 agriculteurs, a-t-on fait savoir, soulignant que les capacités de stockage des céréales dans la wilaya sont évaluées à 700.000 quintaux.

TLEMCCEN: «Le traitement et le suivi des requêtes des opérateurs économiques sera une des priorités du FCE»

Le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad a déclaré, samedi à Tlemcen, que «le traitement et le suivi des requêtes des opérateurs sera une des priorités du FCE».

En marge de portes ouvertes organisées au Palais de la culture «Abdelkrim Dali» par le bureau de Tlemcen du FCE sur les entreprises économiques de la wilaya de Tlemcen, Ali Haddad a indiqué qu'une «procédure impliquant totalement les délégations au niveau des wilayas sera édictée et une équipe permanente dotée de ressources humaines spécialisées sera mise en place dès le mois de janvier prochain».

Les structures et prérogatives des délégations de wilayas seront renforcées pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle et l'élargisse-

ment de l'assise du Forum se poursuivra afin de consolider sa représentativité du monde de l'entreprise, a-t-il fait savoir, ajoutant que les commissions thématiques mises en place seront dynamisées et constitueront les véritables noyaux d'animation et forces de proposition du Forum.

Le FCE présentera des propositions pour la mise en œuvre d'un programme de développement des industries manufacturières et de création d'entreprises, a précisé son président, soulignant «nous oeuvrons pour le développement du secteur de l'agriculture et du secteur du tourisme».

M. Haddad a indiqué que des mesures pour l'émergence de la PME notamment celles constituées par les jeunes entrepreneurs seront présentées aux pouvoirs publics, signalant

que «l'action du FCE a permis de faire avancer la réglementation en matière de création et de gestion des fonds d'investissement» et que des efforts seront consentis pour «mettre en place ce fonds dédié au TPE et PME».

«Tout cela sera soutenu par un programme pour l'assainissement du climat des affaires qui sera élaboré et soumis à tous les acteurs concernés, dans le cadre de la promotion de l'entreprise et de l'économie algérienne», a ajouté le président du FCE.

Plus de 50 entreprises publiques et privées de la wilaya de Tlemcen ont pris part à cette manifestation portes ouvertes, qui a permis aux jeunes détenteurs de projets, selon les organisateurs, d'échanger les expériences pour une meilleure prise en charge de leur secteurs respectifs.

MAWLID ENNABAOUÏ: Une célébration religieuse et culturelle unique en son genre à Béni-Abbès

La célébration du Mawlid Ennabaoui (anniversaire de la naissance du prophète Mohamed QSSL) à Beni-Abbes (240 km au sud de Bechar) est une fête religieuse et culturelle célébrée de façon unique en son genre tant en Algérie qu'à travers les pays du Maghreb.

Chaque année, des milliers de personnes prennent part à cette célébration devenue l'une des fêtes religieuses les plus attendues par les populations de la Saoura et des autres régions du pays.

La célébration, dans la pure tradition, du Mawlid Ennabaoui à Béni-Abbes, qui remonte à plusieurs siècles, est marquée par des rituels spécifiques, dont le badigeonnage à la chaux des mausolées et autres lieux de culte, en hommage aux saints patrons de cette région du Sud-ouest, à l'instar du fondateur de la ville, Sidi Othmane Gherib, en plus de cérémonies spécifiquement religieuses telles que les séances quotidiennes (durant 7 jours) de récitation du saint Coran et de Dikr (Evocation), dans les mosquées et écoles coraniques, qui sont à l'origine du vif succès de cette fête auprès des populations, expliquent des chercheurs locaux en patrimoine. La célébration de cette fête religieuse, qui mérite, selon de nombreux avis, un classement au registre du patrimoine culturel immatériel, reflète les traditions et les coutumes religieuses les plus vivaces, qui n'ont aucune relation avec l'ostracisme, ni l'extrémisme.

Il s'agit plutôt d'exprimer l'attachement à la religion musulmane et à son prophète Mohamed (QSSL), la joie, la solidarité, le bonheur d'être ensemble, dans le cercle élargi qui englobe la famille, le Ksar, la communauté, la localité ou la région.

Participer à cette célébration, c'est accomplir un devoir de fidèle et prendre une part effective à un événement religieux, culturel et social qui a marqué l'histoire de l'Islam, soulignent ces chercheurs.

Le Mawlid Ennabaoui est fêté avec une grande ferveur dans cette région où les rituels propres à cette célébration débutent par dix veillées de chants panegyriques en l'honneur du Prophète (QSSL), notamment ceux intitulés «Mawlidia», «El-Borda» et «El-Hamzia», et ce dans toutes les mosquées de la ville de Béni-Abbes et des localités limitrophes, comme le veut la tradition.

Au titre de la même célébration, est aussi organisé le «Haybousse», ou cérémonial de «Laâbar», qui consiste à peser les quantités de semoule que les femmes doivent rouler pour faire du couscous destiné à l'offrande aux invités et autres fidèles, tout en réci-



tant des louanges du Prophète (QSSL). En marge de ce cérémonial, un dromadaire ou plusieurs sont égorés près de la Zaouïa de Sidi Mohammed Ben Abdeslam, et la viande est destinée à préparer la «Selka» (Offrande et rencontre religieuse), qui débute juste après la prière du Dohr pour se terminer avant celle de l'Asr, avec la clôture de la lecture du Livre Saint au niveau des mosquées de ville. Le couscous garni de viande est servi à tous les présents après la prière du Maghreb le jour de la célébration du Mawlid Ennabaoui qui coïncide cette année avec le 20 du mois de novembre.

Durant cette journée, les élèves des différentes écoles coraniques de la région, en compagnie de leurs enseignants, effectuent des visites aux différents mausolées des saints en entonnant des chants religieux à l'instar de «Nouba» et de «Trada» au cours de leur périple, qui les amène directement à la «Masrya» ou la grande place du «1er novembre 1954», située au centre de Béni-Abbes, et ce après la prière de l'Asr pour assister à la lecture de la «Fatiha» du Coran par la présence.

À la fin de la lecture de la «Fatiha», les salutations du Prophète (QSSL) fusent de partout pour annoncer l'ouverture officielle de la célébration du Mawlid Ennabaoui, où entrent en parade les différentes formations folkloriques du Baroud, et ce jusqu'à l'annonce de la prière du Maghreb. Cette cérémonie est connue sous la dénomination de «Feziaa».

La «Feziaa», au centre de la célébration du Mawlid Ennabaoui

La cérémonie de la «Feziaa», haute en couleurs, est au centre de la célébration du Mawlid dans la région et durant laquelle des centaines de gens du baroud (Shab El-Baroud), des différents ksour ou communes des wilayas du Sud-ouest, sont invités tant par la population que par le mouvement associatif qui ont pris à leur charge l'organisation de l'ensemble des cérémonies et rituels de cette célébration, à leur tête l'association locale «Siraj El Mounir». Les participants au cérémonial de la «Feziaa» est organisée depuis plus d'un millénaire sur la grande place de Masrya, dotée de gradins de plus de 500 places. Cette cérémonie est traditionnellement précédée de la lecture de la «Fatiha» du saint Coran par les milliers de fidèles présents à cette occasion à Béni-Abbes.

La «Feziaa» exprime la joie et la fierté des fidèles à la naissance du prophète Mohamed (QSSL), et constitue une marque de fidélité aux différents saints de la région, ainsi qu'aux ancêtres, soulignent des chercheurs locaux et des habitants de Béni-Abbes. En marge de ces cérémonies qui sont le reflet de l'attachement des fidèles au patrimoine culturel local, plusieurs autres activités culturelles et religieuses sont initiées avec la contribution de la wilaya-déléguée de Béni-Abbes et plusieurs autres secteurs d'activité, notamment des concours de récitation du Coran, des manifestations culturelles, en plus de cérémonies de circoncision d'enfants à l'occasion de cette célébration qui est marquée généralement par la présence de centaines de touristes nationaux et étrangers.

GUELMA: 2 morts et un blessé dans une collision entre deux motos à Guellat Bou Sbaâ

Deux personnes sont décédées et une (1) autre a été blessée lors d'une collision entre deux motos, survenue durant dans la nuit de vendredi à samedi dans la commune de Guellat Bou Sbaâ, située à 12 km au Nord de Guelma), a-t-on appris samedi, auprès de la protection civile.

L'accident qui s'est produit sur la route nationale (RN) 21 dans son tronçon reliant la wilaya de Guelma à Annaba a causé la mort, sur place de deux jeunes (homme et femme) âgés de 22 et de 24 ans, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, notant que les dépouilles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital El Hakim Okbi, sis au chef-lieu de wilaya.

Le personne blessée, âgée de 23 ans, a été secourue et évacuée par les éléments de la protection civile de l'unité principale, vers le même établissement de santé, ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on conclu.

SANTÉ: Amélioration constante de prise en charge des diabétiques



La prise en charge des diabétiques en Algérie a connu, ces dernières années, une amélioration constante, a affirmé samedi à Mascara le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques, Nouredine Boucetta.

Lors d'une journée d'étude, organisée par l'association des diabétiques de la wilaya, M. Boucetta a fait état d'une amélioration dans la prise en charge des personnes atteintes de cette maladie dans le sud du pays suite à l'ouverture d'hôpitaux, à leur renforcement en spécialistes et à la dotation d'équipements médicaux modernes et aux campagnes de sensibilisation pour le dépistage précoce du diabète.

Les campagnes de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète ont permis de recenser le nombre de diabétiques estimé en Algérie à 5 millions, soit 14 % de la population (20.000 cas enregistrés par an).

Le président de la Fédération des associations de diabétiques a appelé à la poursuite des campagnes de sensibilisation pour éviter des complications du diabète et du dépistage précoce, soulignant que les estimations de la Fédération des associations des diabétiques font état que 10 % d'Algériens atteints de diabète ne le savent pas.

Nouredine Boucetta a sollicité le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme à chercher un moyen de prise en charge des diabétiques non assurés qui représentent 25 % du total des diabétiques trouvant des difficultés à accéder aux médicaments. Il a également appelé le ministère de la Santé et de la Population à mobiliser les ressources humaines et matérielles supplémentaires pour une meilleure prise en charge des diabétiques, surtout dans les zones éloignées où les malades trouvent des difficultés à se déplacer vers les établissements de santé spécialisés, à travers l'orientation d'un grand nombre possible de spécialistes vers ces zones.

Le président de l'association des diabétiques de Mascara, Baghdad Kaidi, a sollicité, lors de cette rencontre, les autorités de wilaya de leur attribuer un siège pour prendre en charge 11.000 diabétiques au niveau de la wilaya dont 280 âgés de moins de 15 ans.

Des communications sur le diabète et ses complications ont été animées par des spécialistes de différents hôpitaux de la wilaya de Mascara.

APS

MOSTAGANEM: Lancement des festivités de célébration du Mawlid Ennabaoui

Les festivités culturelles et artistiques de célébration du Mawlid Ennabaoui ont été lancées samedi à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de la culture. «Ces festivités qui durent une semaine comportent des soirées religieuses et artistiques, des concours et des récitals poétiques, organisés par des établissements du secteur de la culture dont le théâtre régional «Djillali Benabdelhalim», la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» et la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay Belhamissi». Une exposi-

tion du livre religieux s'est ouverte à la bibliothèque principale de lecture publique parallèlement au lancement d'activités dont un concours sur la vie du prophète (QSSL), d'ateliers de lecture, de dessin et de coloriage au profit de déficients visuels aux annexes de la bibliothèque de Tijdiit, de Salamandre, d'Ain Tédéles et de Bouguirait. «Une conférence religieuse sur la vie du prophète (QSSL) est programmée, de même que la projection du film «Er-risala» de Mustapha El Akkad mardi prochain. Une cérémonie à l'honneur des lau-

réats et participants à différentes activités sera organisée en clôture de cette célébration. «Le programme culturel comporte aussi deux soirées religieuses avec l'artiste Lamia Ait Amara, l'association «Ibn Badja» de musique andalouse, la troupe «Samaa soufie» de la zaouïa Alaouiya, la troupe «Nour El Mustapha» de chants, le mouchid Belailia Bendehiba, à la maison de la culture et au théâtre régional, en plus de l'annonce des lauréats du concours national de la poésie Melhoun «prix Sidi Lakhdar Benkhelouf».

«Les artères de la ville de Mostaganem verront le jour du Mawlid Ennabaoui une procession «Dara Tbouchir» en collaboration avec la zaouïa Alaouiya, les troupes folkloriques de Aissaoua, «Gouarir», du baroud et Ouled Touat.

«Le défilé Dara Tabouchir est une tradition ancestrale de célébration du Mawlid Ennabaoui où la population de Mostaganem et des régions de Bouguirait sillonne en cortèges les artères de la ville en entonnant des madihs avec comme refrain «El Bachir Ennadhîr, Essiradj El Mounir».

BURKINA:

Appel à une grève générale contre la hausse de l'essence le 29 novembre

Des syndicats et organisations de la société civile burkinabè ont appelé samedi à une grève générale et une journée de protestation le 29 novembre contre la hausse de 12% du prix du litre de carburant à la pompe.

«La Confédération générale des travailleurs du Burkina (CGT-B) et la Coalition contre la vie chère, la corruption et l'impunité (CCVC), appellent à une grève générale de protestation de 24h sur l'ensemble du pays le 29 novembre», a écrit le vice-président de la CCVC, Chrisogine Zougmore, dans une note rapportée par l'AFP.

Cette manifestation vise à obtenir notamment l'annulation de la hausse du prix de l'essence et «un audit indépendant de la SONABHY (Société nationale burkinabè des hydrocarbures) et la Société nationale burkinabè de l'électricité (SONABEL) impliquant les structures de lutte contre la corruption», a-t-il expliqué.

Depuis le 9 novembre, le prix du litre de l'essence et du gasoil a connu une hausse de 75 FCEA, soit une majoration de 12%.

Les syndicats exigent aussi «l'arrêt des atteintes aux libertés démocratiques et syndicales (et) le retrait de l'avant-projet de loi organique adopté par le conseil des ministres qui prévoit de graves restrictions au droit de grève et la remise en cause des acquis des travailleurs», a-t-il poursuivi.

AUSTRALIE:

Décès d'un nageur probablement victime d'une raie

Un nageur est mort après avoir été piqué à l'estomac par ce qui était vraisemblablement une raie pastenague au large d'une plage de Tasmanie, île du sud de l'Australie.

La victime, âgée de 42 ans, nageait au large de Lauderdale Beach, à une vingtaine de kilomètres de Hobart samedi, quand il a reçu «une blessure par perforation dans le bas de l'abdomen (...) peut-être causé par un animal marin», a dit la police.

Il a été transporté sur la plage par des amis mais a subi une crise cardiaque et n'a pu être ressuscité.

La blessure est «conforme» aux blessures causées par les piqûres de raie pastenague, a déclaré au Sunday Tasmanian le commissaire Brett Bowering. «Mais des investigations supplémentaires et l'examen du défunt nous apporteront peut-être quelque chose de plus concret en ce sens», a-t-il ajouté. Les habitants de la région ont expliqué au journal que la victime avait l'habitude de nager à cet endroit. Les humains sont rarement victimes d'attaques de raies pastenagues. La plupart des blessures se produisent lorsque les gens marchent accidentellement sur la queue de l'animal. En 2006, Steve Irwin, «chasseur de crocodiles» et défenseur de l'environnement, une célébrité en Australie, avait succombé à l'âge de 44 ans à une piqûre de raie pastenague au thorax, lors du tournage d'un film sur la Grande barrière de corail.

ALBANIE:

Les épaves au fond des mers cibles de pilliers sous-marins

Les épaves d'Albanie qui ont reposé parfois des siècles au fond des mers Adriatique et Ionienne, pleines de richesses incrustées de coquillages, sont désormais la cible des pilliers sous-marins, selon une association américaine.

Depuis 2006, l'association, la RPM Nautical Foundation, a identifié une quarantaine d'épaves le long des 450 kilomètres de côtes albanaises, un patrimoine très mal connu.

Ont coulé là des navires de l'Antiquité, romains surtout, peut-être aussi phéniciens, grecs ou illyriens, remontant parfois au VIIe siècle avant notre ère, mais aussi des bâtiments de guerre contemporains.

Mais aujourd'hui, «la plupart des richesses qui reposaient à une profondeur de 20 à 30 mètres ont quasiment entièrement disparu sans laisser de trace», déplore l'archéologue et historien de l'art Neritan Ceka.

«J'ai été parmi les premiers témoins de cette richesse extraordinaire en plongeant au début des années 80», souligne Neritan Ceka.

«J'ai vu des amphores, des poteries, des objets archéologiques qui aujourd'hui ne sont plus là...»

Le pillage s'est fait d'une manière barbare. Selon lui, «concernant les épaves qui sont près de la côte (...), des Albanais et des étrangers ont collaboré pour faire du trafic d'objets archéologiques». Difficile de savoir à combien s'élève en Albanie le montant total de ce trafic d'œuvres antiques. À l'échelle mondiale, il génère un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards d'euros par an, selon une estimation d'Auron Tare, un Albanais qui préside le Conseil scientifique et technique du Patrimoine culturel à l'Unesco.

«Ce qui est certain, c'est que cette chasse aux trésors sous-marine peut rapporter gros», assure Moikom Zeqo, archéologue maritime. Lui-même a pris part à la découverte d'un navire romain du deuxième siècle avant Jésus-Christ transportant des centaines d'amphores semblables à celles que l'on retrouve en décoration dans des restaurants haut de gamme en Albanie ou dans des collections privées. Des objets de ce genre se vendent



jusqu'à 100 euros pièce en Albanie. Les céramiques partiront pour beaucoup plus cher dans des enchères en Europe occidentale. La cloche du navire austro-hongrois SS Linz, coulé avec ses 1.000 passagers après avoir touché une mine en mars 1918, a fini dans la collection privée de l'organisateur de l'expédition sous-marine, en Autriche, affirme Auron Tare. «Ces objets doivent être rendus à l'Albanie», dit-il. Mais les pilliers d'épave sont aussi en quête de l'acier de très haute qualité des bâtiments de guerre, utilisé pour fabriquer du matériel médical ou d'autres équipements scientifiques. Il est vendu au prix du métal précieux établi dans les bourses internationales.

«Pour déshabiller les coques et les bouger des fonds marins, les pilliers utilisent de la dynamite», explique Ilir Capuni, chercheur spécialisé dans le milieu sous-marin.

Il raconte avoir découvert en 2013 l'épave d'un vapeur croato-hongrois, le Pozsony, qui avait coulé au large de Durres en 1916, également en touchant une mine. De retour quatre ans plus tard, «nous avons constaté qu'il n'en restait presque rien», se lamente-t-il.

Le bateau-hôpital italien Po, torpillé par les Britanniques en 1941 au large de Vlora (sud-ouest), a connu un sort similaire. A bord était embarquée comme infirmière la fille du Duce Benito Mussolini, Edda Ciano, qui a survécu. Aujourd'hui, tous les objets de valeur qui y étaient ont disparu: la cloche, la boussole, le télégraphe, les feux, la vaisselle... Achetées en première main à 5.000 euros, certaines pièces ont été revendues jusqu'à vingt fois plus cher à des collectionneurs, selon Ilir Capuni. Depuis juin, une loi classe les épaves de navires comme des biens du patrimoine culturel.

Les équipes de plongeurs doivent désormais être munies de permis spéciaux. Et la police albanaise est épaulée par Interpol pour retrouver la trace des objets subtilisés, selon le patron de la police criminelle Eduard Merkaç.

Sans succès notable jusqu'à présent.

Pour Luan Perzhita, directeur de l'Institut archéologique albanaise, la solution pourrait passer par la création d'un musée.

Mais ce projet se heurte à la faiblesse du budget albanaise.

TANZANIE:

Une unité militaire chargée de la lutte contre le braconnage

Une unité paramilitaire chargée de la lutte contre le braconnage et le trafic illégal d'organes et de produits de la faune a été mise en place samedi en Tanzanie, rapportent dimanche les médias locaux.

Forte de 313 hommes et femmes, cette unité qui fonctionnera sous l'autorité du ministère des Richesses naturelles et du Tourisme, devra contribuer à lutter contre le braconnage.

«J'exhorte les commu-

nautés vivant à proximité des parcs nationaux et des réserves de gibier à coopérer avec les autorités gouvernementales compétentes pour lutter contre les actes illégaux», a souligné la vice-présidente lors d'une cérémonie présidée par la vice-présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan. Pour sa part, le ministre des Ressources naturelles et du Tourisme, Hamisi Kigwangalla, a révélé que cette unité est

constituée de gardes de la force paramilitaire appartenant à des organisations telles que la Tanzania Wildlife Management Authority (autorité de gestion de la faune sauvage de Tanzanie) et la Tanzania National Authority (Tanapa). «Les gardes ont été recrutés par la Force de défense du peuple tanzanien (TPDF)», a précisé M. Kigwangalla. Le gouvernement tanzanien a consacré plus de 25% des terres du

pays à des zones protégées pour la faune. La Tanzanie comprend vingt-et-une aires protégées, dont quarante parcs nationaux, et son économie repose en partie sur sa riche biodiversité animale et sur le tourisme.

La chasse sans autorisation préalable est strictement interdite dans les aires protégées, des sanctions plus fortes étant prévues (jusqu'à dix ans d'emprisonnement) pour certaines espèces dont l'éléphant.

TEXAS (USA):

2 morts dans le crash d'un chasseur de la Seconde Guerre mondiale



Deux personnes ont été tuées samedi lorsqu'un chasseur datant de la Seconde Guerre mondiale s'est écrasé sur un parking à Fredericksburg (Texas) aux Etats-Unis, ont rapporté les médias locaux et des responsables. L'autorité fédérale de la sécurité des transports, le US National Transportation Safety Board, a indiqué qu'elle enquêtait sur l'accident d'un North American P-51D Mustang survenu

à Fredericksburg. Le Mustang a été l'un des principaux chasseurs américains de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle il a servi sur plusieurs théâtres d'opération, aussi bien dans le Pacifique qu'en Europe. Il a aussi combattu par la suite pendant la guerre de Corée. Le National Museum of the Pacific War, musée militaire qui se trouve à Fredericksburg, a annoncé que l'accident

avait fait deux morts dont l'un était un ancien combattant. «Pour le moment nous n'avons pas d'autres informations», a ajouté le musée. Des photos publiées par un quotidien local, le San Antonio Express-News, montrent l'épave d'un avion argenté sur un parking à côté d'un aéroport pour voitures où l'on peut voir des véhicules endommagés.

INCENDIE EN CALIFORNIE : Le bilan s'élève à 76 morts

Le bilan des victimes de l'incendie qui a ravagé le nord de la Californie aux Etats-Unis s'est alourdi à 76 morts, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Cinq morts supplémentaires ont été comptabilisés samedi soir, portant le bilan à 76 personnes tuées dans l'incendie, selon les autorités.

L'incendie, baptisé «Camp Fire», a ravagé 60.000 hectares, alors que plus de 130 personnes étaient encore portées disparues dimanche, ont rapporté des médias locaux.

Un précédent bilan communiqué par les autorités locales, vendredi, faisait état d'au moins 71 morts.

Les flammes ont dévasté la quasi-totalité de la ville de Paradise, située en zone rurale dans le comté de Butte, à 280 km au nord de San Francisco. Le président américain, Donald Trump, s'est rendu samedi en Californie, où il a constaté l'ampleur des dégâts aux côtés de la maire de Paradise, Jody Jones. «C'est très triste à voir», a-t-il déclaré.

«En ce qui concerne le nombre de morts, personne ne sait véritablement à ce stade, il y a beaucoup de personnes portées disparues», a-t-il ajouté. Le feu, qui a débuté il y a dix jours et est désormais maîtrisé sur 55% de sa surface, a détruit près de 10.000 maisons et plus de 2.500 autres bâtiments.

Le président Trump avait déclaré



la Californie en état de «catastrophe majeure». La semaine dernière, il a aussi dépêché sur le terrain son ministre de l'Intérieur Ryan Zinke, chargé essentiellement des parcs nationaux. Vendredi, il a toutefois remis l'accent sur l'absence, selon lui, de nettoyage préventif des zones forestières. La zone de l'incendie de Paradise «aurait dû être nettoyée, il n'y aurait pas eu de feu», a-t-il affirmé sur Fox News.

Le réchauffement climatique a «peut-être un peu contribué» à la progression fulgurante des

flammes mais «le plus gros problème c'est la gestion», a-t-il ajouté, soulignant que ses propos «ne sont pas négatifs ou positifs, ce sont juste les faits».

Le bilan humain (71 morts) est le plus lourd de l'histoire de la Californie, le précédent incendie de cette ampleur ayant fait 29 morts à Griffith Park en 1933.

Il s'agit aussi de l'un des incendies les plus meurtriers aux Etats-Unis depuis le début du 20^e siècle.

INDE: 3 morts dans un attaque à la grenade dans le Pendjab

Trois personnes ont été tuées dimanche et près de 20 autres blessées dans une attaque à la grenade dans le Pendjab indien contre «une organisation spirituelle», a annoncé la police.

Environ 250 membres de la dite organisation, «Nirankari», s'étaient rassemblés à Amritsar quand l'attaque a eu lieu. «Trois personnes ont été tuées et 15 à 20 sont blessées», a affirmé à la presse un responsable de la police, Surinder Pal Singh Parmar.

«Tout le monde s'est mis à courir, il y avait beaucoup de fumée», a relaté un témoin à la chaîne News18, faisant état de deux assaillants vêtus de blanc et de châles.

Le ministre en chef du Pendjab, Amarinder Singh, a annoncé le versement de 500.000 roupies (environ 6.000 euros) de dédommagement pour chaque victime. «Je demande à la population du Pendjab de maintenir la paix après l'explosion à la bombe d'Amritsar. Nous ne laisserons pas les forces de la terreur détruire une paix durement conquise», affirme-t-il sur Twitter. Cette attaque intervient alors que débute vendredi dans le Pendjab l'un des festivals les plus sacrés du sikhisme, le Guru Nanak Prakash Diwas.

GRÈCE: Manifestation à Athènes à la mémoire du soulèvement estudiantin de 1973



Une manifestation a été organisée samedi à Athènes à l'occasion du 45^e anniversaire de l'insurrection estudiantine de 1973 réprimée par le régime des colonels, ont rapporté des médias locaux. Au moins 12.000 personnes ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée sous haute surveillance policière.

Plusieurs partis politiques et des organisations syndicales ont pris part à la marche où les manifestants scandaient des slogans contre le fascisme, le nazisme et l'extrême droite, a-t-on indiqué.

Après le défilé qui s'est dirigé vers l'ambassade américaine, des incidents mineurs ont éclaté lorsqu'un groupe de manifestants ont lancé des bombes incendiaires sur le quartier général de la police qui a lancé des grenades assourdissantes pour les disperser.

Des dizaines de jeunes ont également lancé des bombes incendiaires depuis le bâtiment de l'Université polytechnique, d'où était parti en 1973 le soulèvement contre le régime des colonels soutenu par les Etats-Unis.

A Thessalonique, deuxième ville de la Grèce, quelque 7.500 personnes ont également manifesté.

Au moins 24 personnes ont trouvé la mort, le 17 novembre 1973, lors de la répression par l'armée du soulèvement des étudiants, un événement considéré comme un épisode ayant contribué à la fin du régime des colonels un an plus tard en 1974.

AP3

TUNISIE: Etude sur l'adaptation du tourisme aux changements climatiques

Les résultats d'une étude élaborée par des experts de l'Université américaine de Harvard sur l'adaptation du secteur du tourisme aux changements climatiques ont été présentés lors d'un atelier organisé, vendredi, à l'île de Djerba en Tunisie.

L'étude, financée par l'Agence allemande de coopération internationale en Tunisie, vise à cerner le degré d'adaptation du secteur du tourisme à Djerba et Tozeur (Tunisie) aux changements climatiques et l'impact de l'activité touristique sur l'environnement et l'économie locale.

Il s'agit, aussi, d'exploiter ces résultats dans les projets de développement du secteur.

L'étude a consisté en le recensement des gaz à effet de serre provenant du secteur touristique et leur impact sur l'environnement



ment en se focalisant sur la consommation de l'énergie.

Elle vise, également, à étudier le mode d'exploitation des ressources naturelles dans les activités touristiques en particulier dans les hôtels et la manière de la rationaliser.

L'objectif est de prévenir les impacts des changements climatiques futurs

sur les ressources en eau, notamment. Selon l'étude, la consommation de l'électricité et du gaz dans le secteur du tourisme à Djerba est estimée à 56% de la totalité des besoins de l'île.

La consommation de l'eau est de 25% et le volume des déchets produit par le tourisme atteint 25%. Selon les experts, les résultats ne sont pas alar-

mant mais constituent la base d'une réflexion sur les précautions à prendre, les prévisions et les besoins futurs dans le secteur du tourisme de manière à adapter aux changements climatiques.

Le président de la Fédération Régionale de l'hôtellerie, Jalel Henchiri, a souligné l'importance de prendre en compte les résultats de l'étude pour d'éventuelles réformes et éviter les risques tels que les impacts environnementaux, l'érosion des plages et la surconsommation de l'énergie et de l'eau.

Il a été recommandé notamment à la fin des travaux de l'Atelier, organisé par le ministère tunisien des affaires locales et de l'environnement et l'Université de Harvard, de diversifier le produit touristique et d'opter pour les petites unités hôtelières.

Tunisie : Les accidents de la route ont coûté la vie à 1055 personnes en 2018

Les accidents de la route ont coûté la vie à 1055 personnes et ont fait 7685 blessés en 2018 en Tunisie, a indiqué Oussama Mabrouk, représentant de l'observatoire national de la sécurité routière au ministère de l'Intérieur.

L'observatoire tunisien a indiqué, en marge de la célébration de la journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, que cette journée, célébrée le troisième dimanche de novembre, est l'occasion d'attirer l'attention du grand public sur l'ampleur des dégâts émo-

tionnels et économiques causés par les accidents de la route, et de rendre hommage aux victimes de la route et aux services de secours et de soutien.

Le nombre des accidents de la route a atteint, jusqu'au 15 novembre courant, 5059 accidents de la circulation, a fait savoir la même source.

L'Assemblée générale de l'ONU a décidé en 2005 la célébration de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route le troisième dimanche de novembre de chaque année.



LE GRAS, C'EST BON POUR LES ENFANTS

POUR BIEN GRANDIR, LES ENFANTS ONT BESOIN DE GRAS. OUI, MAIS À QUELLE DOSE EXACTEMENT ET SOUS QUELLE FORME ? ON FAIT LE POINT SUR LEURS VRAIS BESOINS.

On est tous au courant. " Pour bien grandir, il faut éviter de manger trop gras, trop sucré, trop salé". À force de passer en boucle dans les médias, le message a marqué les esprits, parfois trop. Résultat, « trop d'enfants seraient en-dessous des apports journaliers lipidiques recommandés », constate le Pr Patrick Touanian, chef de service de nutrition pédiatrique de l'hôpital Trousseau (Paris).

Or, les lipides sont indispensables à la croissance des enfants. Par exemple, chaque semaine durant la première année de bébé, entre 4 et 5 mg d'oméga-3 DHA se déposent dans le cerveau. Des acides gras qui doivent être apportés par l'alimentation !

On met un peu de gras dans ses petits plats

Les lipides doivent constituer 45 à 50 % des apports énergétiques globaux des moins de 3 ans (pour un adulte, les lipides représentent « seulement » 35 à 40 % des apports énergétiques).

Par exemple pour un enfant de 3 ans, dont les besoins énergétiques sont d'environ 1000 calories par jour, cela représente 45 g de lipides. Et si les apports en lipides, via les produits laitiers, se montent à environ 24 g, il faut donc encore 1 c. à c. d'huile ou 1 noisette de beurre.

« Les besoins sont couverts tant que l'enfant ne consomme que du lait maternel ou infantile, précise le Pr Touanian, mais il faudrait ajouter des matières grasses dans les plats salés (même les petits pots) dès que la diversification alimentaire commence après quatre mois et lorsque l'on substitue le lait ze âge au lait de croissance après un



an. » Après 3-4 ans, les carences sont souvent moindres, du fait de la baisse des besoins en lipides.

Huile ou beurre ? On équilibre les deux

L'idéal est d'équilibrer les sources d'acides gras d'origine végétale et animale, mais aussi de varier les différents acides gras essentiels : les oméga-3 présents dans les poissons gras, l'huile de colza, de lin, les fruits à coque..., et les oméga-6 concentrés dans l'huile de tournesol, de pépins de raisin... Côté produits laitiers, on reste sur ceux au lait entier. Et que penser de l'huile de palme ou de acides gras trans présents dans les produits industriels ? « Leur innocuité est vérifiée chez l'enfant », explique le Pr Touanian. Donc, pas de stress si votre enfant adore les goûters fourrés et qu'il en réclame régulièrement.

Les bons repères âge par âge

- 0-4 mois : entre 600 et 850 ml de lait infantile par jour.
- 4-6 mois : 850 ml de lait infantile par jour + quelques grammes de beurre dans le plat du repas.
- 6-12 mois : 800 ml de lait infantile par jour environ + ½ c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 petite noix de beurre par repas.
- 12 mois-3 ans : 500 ml de lait de croissance + 1 c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 noix de beurre par repas, en complément des autres aliments sources de lipides (viande, fromage...).

L'IMC, un indice peu fiable chez les enfants

Facile de calculer son IMC pour savoir si on a quelques kilos en trop ou non ! Sauf que la formule mathématique ne fonctionne pas chez les enfants, selon une récente étude

américaine... Pour savoir si on a quelques kilos en trop, il est un indice encore plus fiable que l'avis des copines ou (même !) l'aiguille de la balance : l'indice de masse corporelle (IMC). Grâce à une petite formule mathématique toute simple, on calcule notre IMC et on obtient un chiffre, compris entre 16 et 40. Moins de 19,5, on est trop maigre. De 19,5 à 25, tout va bien. Par contre, si le résultat dépasse 25, c'est le surpoids et il devient nécessaire d'attaquer un régime.

Sauf que cet IMC ne convient pas à tout le monde : on le savait déjà inadapté pour les grands sportifs, voilà maintenant qu'une étude menée par la Mayo Clinic (Etats-Unis) et publiée dans la revue scientifique Pediatric Obesity montre que l'indice de masse corporelle n'est pas fiable

pour les enfants. 25% d'erreur en moyenne. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont calculé l'IMC de plus de 50 000 enfants âgés de 4 à 18 ans, et ont comparé les données avec celles recueillies grâce à d'autres mesures, moins connues mais tout aussi efficaces pour dépister le surpoids, voire l'obésité : la mesure du pli cutané (en gros, il s'agit de mesurer l'épaisseur d'un bourrelet de peau) et l'absorptiométrie biphotonique (celle fois, on analyse la répartition de la graisse dans le corps grâce à un examen aux rayons X).

Résultat : « Si l'on ne considère que les résultats obtenus grâce à l'IMC, on échoue à dépister l'obésité ou le surpoids chez 25% des enfants en moyenne, explique Asma Javed, principale auteure de l'étude et endocrinologue à la Mayo Clinic. Ce sont 25% d'enfants qui ne pourront pas être suivis alors qu'ils présentent plus de risques que les autres de développer un diabète de type 2 ou



des troubles cardiovasculaires. Clairement, chez les enfants, l'IMC est insuffisant. » Alors si vous suspectez un début de surpoids chez le petit dernier, inutile

de vous précipiter sur la calculatrice : demandez plutôt l'avis d'un professionnel avant de le mettre au régime sec...

ARTHROSE : quels sont les traitements possibles ?

L'arthrose est la première cause de handicap après 40 ans. C'est pourquoi il est important d'adopter le bon mode de vie à titre préventif et de connaître les moyens de soulager les douleurs.

Mange, «c'est mauvais pour ta santé»



Une nouvelle étude montre que les enfants mangent moins volontiers s'ils savent que la nourriture qu'on leur présente est bonne pour leur santé. Pour les inciter à terminer leur assiette, il vaut mieux ne pas insister sur le côté sain des aliments.

Lorsqu'il s'agit d'inciter les jeunes enfants à se régaler avec une alimentation saine, il vaut mieux que les parents en taisent les bénéfices plutôt que de dire que le contenu de leur assiette est bon pour leur santé ou qu'il les rendra plus forts ou plus intelligents. Selon une nouvelle étude du Professeur Fischbach, de l'Université de Chicago, les enfants rejettent la nourriture dès qu'on leur dit que «c'est bon pour eux». Une fois qu'ils savent cela, ils partent du principe que la nourriture n'a pas bon goût.

Pour les enfants, soit c'est bon, soit c'est sain. Les enfants d'âge préscolaire semblent penser que la nourriture ne peut pas servir à deux choses à la fois : être bonne à manger et être bonne pour la santé. Donc, en leur disant que les carottes vont les aider à grandir (ou les rendre plus intelligents), on ne leur donne pas envie d'en manger, si vous voulez que vos enfants mangent des carottes, donnez-leur et n'ajoutez rien», explique le Pr Fischbach.

Pour cette étude, les chercheurs ont mené cinq expériences différentes auprès de 270 enfants d'âge préscolaire, auxquels un chercheur lisait une histoire sur une petite fille à qui on avait servi une collation, pendant qu'à eux aussi on servait un repas. Selon les groupes, l'histoire variait. Parfois la petite fille mangeait la nourriture parce que c'était bon pour elle. Parfois elle la mangeait parce que c'était vraiment très bon. Parfois on ne donnait aucune raison mais la petite fille devorait sa collation quand même. Vous l'avez deviné, les enfants des groupes où la petite fille trouvait la nourriture très bonne ou la devorait sans raison ont beaucoup plus mangé que le groupe où la petite fille mangeait des aliments sains.

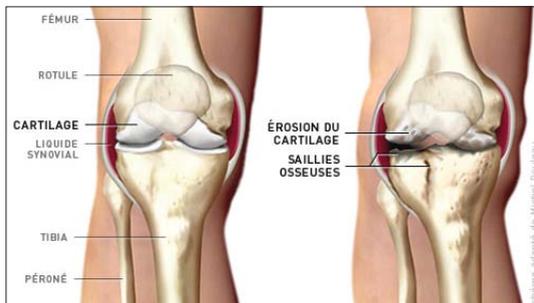
Non, l'arthrose n'est pas «une maladie de vieux» ! Cette maladie inflammatoire des articulations, qui détruit peu à peu le cartilage, est la première cause de handicap après 40 ans, révèle une récente enquête de l'Association française de lutte anti-rhumatismale (Aflar).

Il faudrait d'abord revoir notre mode de vie

« Source de dégradation de la qualité de vie, l'arthrose est en augmentation depuis quelques décennies, explique le Dr François Rannou, qui a supervisé l'étude. En cause ? L'allongement de l'espérance de vie, mais surtout le surpoids et l'obésité, notamment pour le genou. Et des traumatismes mal soignés (entorses, fractures...), dus à des sports de loisir plus pratiqués qu'autrefois.

D'où l'importance de bien les traiter. » Des facteurs héréditaires et hormonaux jouent aussi un rôle, comme dans l'arthrose des doigts, qui atteint plutôt les femmes à la ménopause. Il n'existe pas une, mais des arthroses. Genou, hanche, vertèbres, mais aussi pieds, épaules. Les zones touchées varient selon l'âge et le sexe. La maladie, pouvant évoluer différemment d'une personne à l'autre, par poussées lentes ou aiguës qui détruisent plus ou moins vite le cartilage.

C'est vrai, l'arthrose ne se guérit pas. Non seulement l'ac-



tion des traitements reste modérée, mais certains médicaments ont tant d'effets secondaires que beaucoup ne les prennent pas. «Isolément, aucune solution n'est miraculeuse, c'est leur combinaison qui fait la différence, insiste le Dr Rannou.

En associant traitements médicaux et non médicamenteux, perte de poids et hygiène de vie adaptée, on peut vraiment soulager les douleurs et ralentir l'évolution de la maladie. » Une chose est sûre : plus on s'en occupe tôt, mieux on préserve ses articulations...

Les traitements possibles de l'arthrose :

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), type aspirine, ibuprofène...

Ils sont utilisés en période de crise, en comprimés et/ou en crème, pour soulager la douleur et réduire l'inflammation. Du fait de leurs effets indésirables à long terme, surtout digestifs (risque d'hémorragies, toxicité pour le foie...), mieux vaut les prendre sur de courtes périodes.

- Les corticoïdes. Ils sont prescrits en comprimés ou en injection, en cas de fortes poussées qui ne sont pas soulagées par les antalgiques habituels. À long terme, eux aussi peuvent entraîner des effets secondaires non négligeables : prise de poids, déminéralisation osseuse, sensibilité aux infections...

- Les antiarthrosiques d'ac-

tion lente (Aasal), dont les plus connus sont la chondroïtine et la glucosamine. D'une efficacité jugée modérée, ils doivent être pris au long cours. Ils ne sont toutefois pas à négliger, car nombre de patients voient leurs poussées douloureuses réduites et leur qualité de vie améliorée.

- Les injections d'acide hyaluronique. Leur but est de lubrifier l'articulation, généralement le genou.

Trois injections, peu douloureuses, sont pratiquées à une semaine d'intervalle. Là encore, l'effet reste modéré, mais certains patients disent constater un soulagement, qui persiste pendant plus de six mois.

4 QUESTIONS SUR L'ARTHROSE

L'arthrose est une forme de rhumatisme qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité de cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néo-neuro-génèse.

D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans la deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'appa-



rition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

AFRIQUE DU SUD: Ramaphosa va rembourser 31.200 euros de fonds de campagne

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa va rembourser 500.000 rands (31.200 euros) de fonds électoraux perçus d'une entreprise liée à son fils, a indiqué un responsable de son parti.

Le président sud-africain avait affirmé au parlement que ce paiement avait été reçu en octobre 2017 par son fils Andile comme consultant dans une entreprise de services informatiques qui travaille avec des institutions publiques.

Cyril Ramaphosa avait ultérieurement reconnu que cet argent était en fait une donation pour sa campagne à la présidence du Congrès nationale africain (ANC), qu'il avait remportée face à l'ancien président sud-africain Jacob Zuma.

M. Ramaphosa avait essentiellement basé sa campagne sur la lutte contre la corruption et les pratiques financières douteuses qui avait valu son éviction à Jacob Zuma.

«La donation avait été faite à son insu», a indiqué samedi à la télévision publique SABC Zizi Kodwa, porte-parole de l'ANC.

«Il a décidé de rendre cet argent et d'ouvrir une enquête sur la provenance précise de toutes les donations à sa campagne», a-t-il ajouté.

UGANDA-RD CONGO: 7 pêcheurs ougandais tués par des miliciens congolais (police)

Sept pêcheurs ougandais ont été tués par balles et un autre blessé par des miliciens congolais présumés sur le lac Albert, partagé entre les deux pays, a déclaré dimanche la police ougandaise.

Le commandant adjoint de la police ougandaise de la région, Amos Muhindo, a précisé que les tireurs avaient ouvert le feu sur les pêcheurs alors qu'ils allaient chercher le corps d'un collègue tué par le même groupe la semaine dernière.

«Sept pêcheurs ougandais ont été abattus par les milices congolaises samedi alors qu'ils entraient dans l'eau près du site de débarquement de Kaiso (dans le district de Hoima, en Ouganda) pour chercher le corps de leur collègue», a-t-il dit.

«Une personne a survécu et a été emmenée à l'hôpital Hoima avec des blessures par balles», a-t-il ajouté.

Selon le policier, cinq hommes armés en uniforme militaire auraient mené l'attaque et c'était la troisième fois en une semaine que les miliciens présumés se rendaient sur la rive ougandaise du lac pour y pêcher illégalement et attaquer la population locale.

Ces derniers mois, les tensions ont monté sur les lacs situés à cheval sur la République démocratique du Congo et l'Ouganda, alors que Kampala tente de plus en plus de réprimer la pêche illégale, stimulée par la diminution des ressources halieutiques.

L'Ouganda a déployé des soldats sur les lacs et des centaines de pêcheurs congolais ont été arrêtés. En juillet, les forces armées de l'Ouganda et de la RDC se sont affrontées sur le lac Edouard, laissant deux soldats ougandais et trois civils morts. Outre les pêcheurs illégaux, les groupes armés qui sévissent dans l'est de la RDC opèrent également sur le lac, volant aux pêcheurs leurs bateaux, moteurs et leurs prises et exigeant des rançons.

43^E EUCOCO: Solidarité appuyée avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination

Plusieurs parlementaires européens et africains ont réaffirmé leur solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination, lors des travaux de la 43^e Conférence de soutien et de solidarité (Eucoco 2018), qui se sont achevés samedi soir à Madrid.

La conférence de deux jours à laquelle ont participé plus de 300 personnes, sous le slogan: «Pour l'indépendance du Sahara Occidental».

La responsabilité de l'Espagne et de l'Europe dans la solution», a réitéré la nécessité de renforcer les liens entre le mouvement de solidarité et les différents intergroupes parlementaires afin d'encourager les rencontres et les actions internationales, pour lutter contre l'inclusion du Sahara Occidental dans le champ d'application des accords commerciaux UE-Maroc», dénonçant le «pillage continu» des ressources naturelles sahraouies par des sociétés européennes.

La délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, a annoncé à cette occasion l'organisation d'une conférence parlementaire internationale en solidarité avec le peuple sahraoui à Alger, début de l'année 2019.

L'Algérie a préconisé, la mise en place d'un plan de travail cohérent dans le cadre du réseau international parlementaire visant notamment «la médiatisation (de la lutte du peuple sahraoui) dans les pays dont la position est négative envers la cause sahraouie».

Pour sa part, la députée suédoise Lotta Johnson, qui a participé à ce grand rassemblement, a exprimé encore une fois, sa solidarité avec la question du Sahara occidental, appelant tous les députés suédois, toutes formations politiques confondues, à ne pas adopter l'Accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et l'occupant maro-



caïn, qui inclut les territoires et les eaux territoriales sahraouis.

Elle a, par ailleurs, souligné la nécessité de renforcer les relations entre les corps législatifs suédois et sahraouis.

L'avocat français du Front Polisario, Gilles Devers a, quant à lui, rappelé que conformément au droit international, il n'existe aucun accord européen commercial avec le Maroc qui s'applique sur le territoire du Sahara occidental occupé, dénonçant «un crime de colonisation commis par la France et l'Espagne». Un représentant du parti communiste portugais a, de son côté, appelé à l'intensification des efforts au niveau de l'Union européenne pour mettre fin à la prolongation de l'accord et à l'application des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Coté africain, le Premier secrétaire politique à l'ambassade de l'Afrique du Sud à Alger, Mzi Botha, a déclaré que son pays continuerait à sou-

tenir la cause sahraouie, et ouvrira à ce que tout le continent soit libre et indépendant, soulignant le travail important que fournit la diplomatie sud-africaine au sein de l'UA pour la résolution du conflit sahraoui qui dure depuis plus de 40 ans. L'Ambassadeur du Mozambique en Espagne, Jose Antonio Alberto Matsinha, a lui aussi affiché la solidarité de son pays avec le peuple sahraoui, soulignant les relations distinguées entre les deux pays.

La 43^e Conférence de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018), a pris fin samedi après deux jours de travaux.

Ce rendez-vous annuel, organisé régulièrement depuis 1976 dans différentes villes européennes, coïncide avec le 43^e anniversaire de la signature de la Déclaration de Madrid (14 novembre 1975), qui avait ouvert la voie à l'invasion marocaine des territoires sahraouis.

RÈGLEMENT DU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL: A Genève pour relancer le processus

Le Front Polisario ira aux prochaines négociations avec le Maroc, prévues début décembre à Genève, de «bonne foi et avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, sur la base du respect du droit international, ont affirmé à Madrid des responsables politiques sahraouis, en marge de la 43^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018). «Nous allons (à Genève) de bonne foi et avec la volonté de pouvoir faire progresser ce dossier (le processus de règlement) dans l'objectif de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination», a déclaré le ministre sahraoui Délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, au terme des travaux de l'Eucoco 2018.

L'Envoyé personnel de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a convié les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, le 5 et 6 décembre prochain à Genève, autour d'une table ronde pour des discussions directes dans le cadre de la relance du processus onusien pour la résolution du conflit du Sahara occidental, sur la du respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermina-



tion. M. Sidati, a insisté sur le fait que le rendez-vous de Genève sera mis à profit pour réaffirmer l'attachement du Front Polisario à l'application du droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui. «Il appartient au peuple sahraoui de déterminer et de choisir entre toutes les options sur la table, et le choix relèvera essentiellement de la volonté du peuple sahraoui», a souligné le responsable sahraoui, souhaitant que «les discussions de Genève soient +une relance sérieuse+ de la recherche d'une solution et de la mise en application d'un processus de règlement (du conflit du Sahara occidental)». De son côté, le président du Conseil national (Parlement) de la République arabe sahraouie démocra-

tique (RASD), Khatri Adouh, a précisé que le Front Polisario a toujours manifesté sa disponibilité à coopérer dans la recherche d'une solution, qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «C'est pourquoi nous allons de bonne foi et honnêtement à Genève pour relancer le processus de l'Onu en vue du règlement du conflit et donner une nouvelle dynamique au dossier du Sahara occidental», a-t-il dit. M. Adouh a, à cette occasion, interpellé le Conseil de sécurité, l'exhortant à «prendre une position dans le cas où le Maroc essaierait d'échapper à la relance des négociations». «Nous sommes arrivés au stade où le maintien du statu quo est impossible. Il convient au Conseil de sécurité de rappe-

ler au Maroc ses engagements et ses responsabilités, s'il tenterait encore une fois de torpiller les négociations», a-t-il indiqué. Pour ce qui est de la 43^e conférence Eucoco, M. Adouh s'est félicité du «bon déroulement des travaux», qui ont été entourés de «bonnes conditions», ajoutant que le rendez-vous de Madrid était un «grand succès». La 43^e conférence Eucoco est intervenue à quelques semaines de la tenue des premières négociations entre le Front Polisario et le Maroc, les 5 et 6 décembre, à Genève. Cette rencontre prévue à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, devrait marquer la relance du processus de règlement du conflit du Sahara Occidental, au point mort depuis 2012.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

MANIFESTATIONS DE «GILETS JAUNES»: Plus de 400 personnes blessées

Plus de 400 personnes ont été blessées, dont 14 gravement, dans les différents blocages organisés depuis samedi par les «gilets jaunes», a annoncé dimanche le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

Un nouveau bilan qui prend en compte une nuit «agitée sur certains sites», a précisé M. Castaner sur RTL. L'incident le plus grave était intervenu dès le samedi matin avec la mort d'une femme renversée par une automobile en Savoie sur un barrage.

Selon le ministre de l'Intérieur, la manifestante est décédée après avoir été heurtée par une voiture dont la conductrice a été prise de panique.

A Pont-de-Beauvoisin (Savoie), la conductrice a été prise de panique quand les manifestants se sont mis à taper sur sa voiture.

Elle a foncé alors sur eux, percutant une femme, a précisé le ministre.

Il y a eu, selon M. Castaner, 409 blessés, dont 14 graves. «Vingt-huit policiers, gendarmes, motards, pompiers ont été blessés et pour certains de façon grave», a-t-il ajouté. «Cette nuit a été agitée.

(...) Il y a eu des agressions, des bagarres, des coups de couteau», a détaillé le ministre. «Il y a eu des bagarres entre «gilets jaunes».

De nombreuses manifestations



ont été organisées en France pour protester contre la hausse des taxes sur le carburant.

Outre les blocages de péages, d'autoroutes, de tunnels, occupations de ronds-points, les initiateurs du mouvement veulent également durer en visant des cibles stratégiques, telles

que des raffineries, des aéroports, ou des poste-frontières.

Les initiateurs de ce mouvement affirment leur indépendance vis-à-vis des partis et syndicats et réfutent l'improvisation dont le gouvernement les accuse dans l'organisation du blocage.

YÉMEN: Le mouvement houthi continue de mobiliser en dépit des efforts diplomatiques

Les éléments du mouvement «Ansarallah» (Houthis) continuaient dimanche de mobiliser leurs partisans pour le contrôle de la ville stratégique portuaire de Hodeïda dans l'ouest du Yémen, en dépit d'efforts diplomatiques pour rechercher une solution politique à la guerre qui dure depuis plus de trois ans dans ce pays, ont rapporté dimanche des médias. Selon les sources, «des dizaines d'hommes en armes, dont certains très jeunes, se sont ainsi livrés samedi à une démonstration de force dans les environs de Sanaa, se disant prêts à aller renforcer les fronts de guerre». Ils ont paradé à pied ou à bord de véhicules



«équipés de mitrailleuses en lançant des slogans favorables à leur mouvement».

Hamid Assem, membre «dirigeant» au sein de mouvement «Ansarallah» pressenti pour participer à d'éventuelles négociations de paix a abondé à indiqué

que «le peuple yéménite continuera de résister et de se mobiliser». «Nous sommes prêts au dialogue à tout moment. Si (Martin) Griffiths (l'envoyé spécial de l'ONU) vient on lui dira qu'on est prêt au dialogue et s'il ne vient pas on est prêt à se battre jusqu'au

dernier souffle», a-t-il ajouté pendant le rassemblement.

M. Griffiths, attendu prochainement à Sanaa, a annoncé vendredi au Conseil de sécurité des Nations unies son intention d'organiser des pourparlers de paix «rapidement» en Suède afin de mettre un terme à quatre ans de guerre au Yémen.

Le gouvernement yéménite, tout comme les Houthis, ont montré un «engagement renouvelé» à travailler à une solution politique et ont présenté des «garanties solides» selon lesquelles ils participeraient aux pourparlers, a déclaré l'émissaire onusien.

Aucune date n'a été évoquée pour ces pourparlers.

BREXIT: Les 7 prochains jours seront «cruciaux»

La Première ministre britannique Theresa May, qui s'apprête à retourner cette semaine à Bruxelles à fin de discuter de la «relation future» entre son pays et l'Union européenne, a déclaré que les sept prochains jours allaient être «cruciaux» pour ces négociations.

Après une «semaine difficile», de son propre aveu, avec plusieurs défections au sein de son gouvernement en raison de désaccords sur le compromis trouvé (projet d'accord sur le Brexit), Theresa May a déclaré à la chaîne de télévision Sky news, que les sept prochains jours allaient être «cruciaux».

«Il y a en effet plus de négociations en cours et rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu» a-t-elle dit.

Après avoir décroché un projet

d'accord sur le Brexit, annoncé mercredi soir, la cheffe du gouvernement britannique va retourner à Bruxelles où elle rencontrera le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

La Première ministre britannique reste déterminée à faire passer son projet d'accord sur le Brexit malgré une série de démissions de ministres et une «rébellion» au sein de son parti.

«Je crois, avec chaque fibre de mon être, que le chemin que j'ai suivi est le meilleur pour mon pays».

Ce sont là des propos de Mme May devant la presse avant d'assurer quelle agit dans «l'intérêt national».

Elle parlait à l'issue d'une journée où elle avait défendu farouchement son projet d'accord de divorce avec l'Union européenne, faisant planer la menace d'un retour en arrière sur le

Brexit si elle n'obtenait pas de soutien.

Jeudi, Theresa May a affronté pendant trois heures des députés vent debout contre l'accord, tentant de les convaincre de soutenir le texte de près de 600 pages qui avait provoqué plus tôt la démission de quatre membres de son gouvernement, dont son ministre en charge du Brexit, Dominic Raab.

«Le choix est clair: nous pouvons choisir de partir sans accord, risquer qu'il n'y ait pas de Brexit du tout, ou choisir de nous unir et soutenir le meilleur accord que nous pouvions négocier, cet accord», a prévenu Mme May.

Des députés de divers bords lui ont déclaré qu'il n'y avait aucune chance que le plan ait leur approbation, mais Mme May a rejeté les appels à la démission qui lui étaient adressés.

USA-ARABIE-TURQUIE: Les Etats-Unis détermineront dans les prochains jours qui a tué Khashoggi

Le président américain Donald Trump a déclaré samedi que les Etats-Unis détermineraient dans les prochains jours qui a tué le Saoudien Jamal Khashoggi, assassiné le 2 octobre au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul.

Parlant à des journalistes à Malibu (Californie), où il a visité samedi des zones ravagées par les incendies, M. Trump a annoncé qu'un «rapport complet» sur le point de savoir «qui l'a fait» serait achevé «dans les deux prochains jours», soit dimanche ou lundi, puis il a mentionné un délai différent, «lundi ou mardi».

Quelques heures plus tôt, Heather Nauert, porte-parole du département d'Etat américain, a déclaré que les Etats-Unis n'avaient, à ce stade, abouti à aucune «conclusion définitive» sur les responsabilités dans l'assassinat de Jamal Khashoggi.

USA: Le candidat démocrate au poste de gouverneur de Floride concède sa défaite

Le candidat démocrate au poste de gouverneur de Floride, Andrew Gillum, a annoncé samedi concéder sa défaite face au républicain Ron DeSantis, après de multiples dépouillements depuis les élections parlementaires américaines du 6 novembre.

«Je veux féliciter Ron DeSantis qui va devenir le prochain gouverneur du grand Etat de Floride», a déclaré M. Gillum, maire de Tallahassee, la capitale de la Floride, qui espérait devenir le premier gouverneur noir de cet Etat du sud-est des Etats-Unis. Cette élection était sujette à un recomptage en raison de la proximité des résultats des deux concurrents.

Les résultats définitifs doivent être annoncés dimanche. Dans le même Etat de Floride, une autre élection reste indécise. Elle oppose pour un poste au Sénat de Washington le républicain Rick Scott, gouverneur sortant de Floride, et le démocrate Bill Nelson, titulaire sortant de ce poste de sénateur.

Des résultats non officiels placent M. Scott légèrement en tête, avec quelque 12.600 voix de plus que son rival démocrate Nelson sur plus de 8,2 millions de suffrages exprimés, soit 0,15 point de pourcentage.

FIDJI: Le parti FijiFirst du Premier ministre sortant remporte les législatives

Le parti FijiFirst du Premier ministre fidjien sortant, Frank Bainimarama, a remporté les législatives en obtenant une majorité de trois sièges au Parlement (27 sièges sur 51), soit 50,02% des voix, lors du scrutin organisé mercredi, selon les résultats définitifs publiés dimanche.

M. Bainimarama, 64 ans, avait pris la tête d'un coup d'Etat en 2006 mais s'est déclaré depuis en faveur de la démocratie.

De Nouvelle-Zélande où il assistait aux funérailles de son frère, il a déclaré à la Fiji Broadcasting Corporation être «fier de devenir une fois encore votre Premier ministre».

Le premier rival de FijiFirst, le parti SODELPA dirigé par Sitiveni Rabuka, autre ancien putschiste, a remporté 39,85% des voix et le Parti de la fédération nationale 7,38%.

Les deux formations d'opposition occupent ensemble 24 des 51 sièges au Parlement.

ARCHIVES NATIONALES : «*Nous aspirons à restituer les archives nationales par la voie diplomatique*»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé samedi depuis El Oued que son département ministériel œuvrait à restituer les archives nationales dans le monde en recourant aux voies diplomatiques.



Lors d'une conférence de presse animée au siège de Radio Algérie à El Oued en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Zitouni a précisé que des démarches intenses étaient en cours pour la restitution des archives nationales de la période coloniale (1832-1962) ainsi que les archives nationales à caractère culturel, économique, social et scientifique, ajoutant que cette action s'inscrivait dans le cadre du plan

d'action du gouvernement concernant le traitement des dossiers portant sur les archives, les disparus, la restitution des crânes des chouhada et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Les services du ministère des Moudjahidine ont réussi, dans une première étape, à convaincre 12 pays de remettre les archives nationales en recourant aux voies diplomatiques. Le ministre a saisi cette occasion pour baptiser un

centre régional anti-cancer (CAC) dans le centre-ville du nom du chahid Bachir Rezki. Le bouclier du ministère des Moudjahidine a été remis à la famille du chahid. L'unité de la Protection civile de la ville a été baptisée également du nom chahid Lakhdar Guemoudi dont la famille a reçu le bouclier du ministère des Moudjahidine.

Le premier responsable du secteur a présidé au siège de Radio Algérie

à El Oued la signature d'un accord de coopération entre la radio et la direction des Moudjahidine portant sur la collecte et l'inscription des témoignages.

La visite du ministre se poursuivra dimanche par l'ouverture des travaux d'une rencontre internationale sur «Le tourisme spirituel en Algérie, réalités et perspectives» à l'université Hamma Lakhdar outre la visite de la Zaouia Tidjania à Guemmar.

SOUK AHRAS : Les SMA mettent l'accent sur le parcours militant du chahid Badji Mokhtar

Des dirigeants du bureau local des scouts musulmans algériens (SMA) de Souk Ahras, ont souligné, samedi, les qualités et le parcours militant du héros de la Révolution, Badji Mokhtar, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de sa mort qui sera célébré le 19 novembre en cours.

Lors d'une cérémonie organisée dans la salle de conférences «Miloud Tahri», au centre-ville, en présence des autorités civiles et militaires et d'un nombre de moudjahidine, le responsable de wilaya des SMA de Souk Ahras, Mohamed-Tarek Mellouk, a précisé que Badji Mokhtar, qui a gravé son nom dans le registre des immortels et donné sa vie pour la cause nationale, a commandé en 1943, la section des scouts «El Fellah» de Souk Ahras. Le défunt Badji Mokhtar était

le chef de cette section qui comptait également d'autres figures comme Chabi Charki, Larbi Karayria, Mustapha Zaalane, Mohamed Gouasmia et Abdelkader Kablouti. De leur côté, des participants ont évoqué les qualités valeureuses du martyr, précisant que Badji Mokhtar était un membre du groupe des 22 qui avaient préparé la Révolution, rappelant qu'il tomba au champ d'honneur le 19 novembre 1954, à l'âge de 35 ans, n'ayant ainsi vécu que 19 jours seulement de la Révolution.

A cette occasion, une vidéo sur le parcours de Badji Mokhtar a été projetée mettant l'accent sur le fait que le chahid avait réussi à se soustraire au service militaire au sein de l'armée française en perdant beaucoup de poids en jeunant, ce qui avait amené les autorités mili-

taires françaises à l'en exempter en 1944.

A noter que le chahid Badji Mokhtar, né à Annaba le 17 avril 1919 au sein d'une famille aisée et instruite (son père étant employé au tribunal de Souk Ahras), suivit des études primaires et secondaires dans cette même ville, mais en 1936, il dut quitter l'école en raison de l'injustice et de la discrimination des enseignants français.

Ce héros de la Révolution est tombé au champ d'honneur le 19 novembre 1954, près de la région de Mdzef Sfa (Guelma), dans une bataille au cours de laquelle il a été tué avec trois de ses compagnons d'armes et une femme dénommée Chaieb Dzaier. Au terme de la cérémonie, un représentant de la famille du martyr Badji Mokhtar a aussi été honoré.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics et des Transport

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'illizi

Mise en Demeure

- Vu le marché N° : 178/2014 approuvée le 10/07/2014 relatif aux travaux d'ouverture de la piste BF88(Tellout)- BF90 – BF 92 – BF 93 – Tin Khiamine sur 80 km et conclu avec l'entreprise groupement ETP Toumi Bouhafs + Eurl Touati Hammed Lakhdar.
- Vu l'ordre de service N° 84 /D.T.P/2014 du 25/09/2014 de commencement des travaux
- Vu nos multiples correspondances et nos instructions consignées sur les PV de chantier.
- Vu notre multiples visites au projet où en a constaté que la cadence des travaux est très faible.

La Direction des Travaux publics de la wilaya d'illizi adresse mise en demeure au groupement ETP Toumi Bouhafs + Eurl Touati Hammed Lakhdar, de prendre les dispositions pour réorganiser le chantier en augmentant la cadence des travaux conformément aux clauses du marché et aux instructions de notre correspondance, afin d'achever les dits travaux dans le plus bref délai, et ce dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures régies par la réglementation seront prises à l'encontre de l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des bureaux d'études ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 30/DEP/WA/2018 relatif au suivi et contrôle des travaux de réalisation de 1000 places pédagogiques à l'université Alger 03 (DELY BRAHIM)

Qu'a l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Pl	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	NIF	Note technique 60 pts	Note financière 20 pts	Note globale 80 pts	Observation
08	SPA BEHA	10.628.512,20	10.628.512,20	099216010000649	52	20	72	retenu

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs dossiers de candidature, les offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le SOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

PRIX CHEIKH ABDELKRIM-DALI: Poursuite des épreuves finales à Alger

Trois candidats au 2e Concours national du meilleur chant andalou «Prix Cheikh Abdelkrim-Dali» ont présenté samedi soir à Alger, au deuxième jour des épreuves finales, leurs prestations devant le jury.

Finalistes parmi les neuf candidats admis à concourir à cette 2ème édition, les jeunes artistes ont présenté tour à tour, à l'auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, leurs prestations devant les membres du jury, présidé par le chef d'orchestre de l'Association «El Inchrirah», Smain Hini.

Accompagnés de l'Orchestre de la Fondation Abdelkrim-Dali, dirigé par le maestro Naguib Kateb, les jeunes candidats ont étalé des pièces (noubas) exécutées dans les modes «zidane», «ghrib» et «raml». Ghrib Hedi Abdel-salam, jeune chanteur de Chlef, lauréat du Prix du Festival national de la chanson chaâbi, a présenté une nouba dans le mode zidane, brillamment rendue par la virtuosité des musiciens qui accompagnent les candidats aux épreuves finales. Belaslouni Sarah, qui a suivi des cours de musique andalouse au Conservatoire d'Alger, a participé aux épreuves finales avec une nouba Ghrib. Membre de la Chorale Ziri de la Radio Algérienne, la jeune chanteuse, qui a appris le solfège et la technique vocale au Conservatoire d'Alger, a été applaudie par le public pour ses virtuosités vocales, soutenues par un accompagnement instrumental de haute facture.



En clôture de cette soirée, Abdelwahab Bahri a présenté devant le jury une nouba dans le mode Raml, une prestation également saluée par le public. Les épreuves finales du concours pour la meilleure interprétation du chant andalou, récompensé par le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, se poursuivent dimanche avec l'entrée en lice de Benai Fouad, Bendaoud Athmane Eddine et Azouni Douyou qui présenteront respectivement des

noubas Maya, Sika et Zidane. L'Orchestre maghrébin des musiques andalouses, une fusion des ensembles, algérien, tunisien et marocain, animera la soirée de clôture, prévue lundi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, avec la remise des prix aux lauréats. Le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, organisé par la Fondation éponyme, vise à promouvoir de jeunes talents et enrichir le répertoire de la musique classique algérienne.

BATNA : Signature d'une convention pour ranimer la scène culturelle

Une convention portant sur le développement des activités culturelles à Batna a été signée samedi entre la Fondation auresienne des arts, sciences et culture (FASAC), d'un côté, et quatre associations locales, de l'autre. Selon le président et fondateur de la FASAC, Saïd M o h a m e d - E l Hadi Amamra, cette initiative, qui a eu lieu en présence du secrétaire général de la wilaya, Youcef Bechlaoui, et plusieurs figures connues de la capitale des Aurès, vise à «ranimer la vie culturelle batnéenne et créer

un espace d'expression pour les artistes et intellectuels de la région». Les cinq signataires de cette convention, à savoir la FASAC, l'association culturelle Chorouk, le bureau de wilaya de l'Union des écrivains algériens (UEA), l'Association des journalistes et correspondants de presse «Aurès», l'association Tamazgha Aurès forum Batna, se sont engagés à échanger leurs compétences, leurs projets culturels et leurs publications, en plus de l'organisation commune d'un

salon culturel à raison d'une fois par mois. Marquant la célébration du 12ème anniversaire de la FASAC, la cérémonie de signature a, dans la foulée, donné lieu à un débat sur la vie culturelle à Batna et sur les moyens à mettre en œuvre pour valoriser pleinement les potentialités culturelles et touristiques des Aurès. Fondée en 1997, la FASAC édite depuis plus de dix ans la revue mensuelle Batna info, une revue gratuite traitant notamment du patrimoine culturel des Aurès.

HOMMAGE

Hommage appuyé à Alger, à l'artiste polyvalente Khadidja Hamsi

Un hommage appuyé a été rendu samedi à Alger par le Haut Commissariat à l'amazighité (Hca), à Khadidja Hamsi, grande artiste polyvalente qui a consacré plus de 40 ans de sa vie à œuvrer pour la consécration et la promotion de l'identité amazighe.

Le public, de la salle de cinéma «El Khayam» (Ex. Claude Debussy) à Alger, est venu nombreux manifester sa reconnaissance à la grande «artiste polyvalente», Khadidja Hamsi, «novatrice de magie et de beauté», pour «l'ensemble de sa riche carrière de créatrice de mode amazighe, de chanteuse et de comédienne», peut-on lire sur le document de présentation qui lui a été consacré.

De la musique chaâbie, kabyle et chaouïe, de la poésie, des témoignages et un court documentaire ont constitué le contenu du programme de la cérémonie, à laquelle a assisté le Secrétaire général du Hca, Si El Hachemi Assad, ainsi que plusieurs personnalités et représentants locaux de différentes institutions publiques.

L'Orchestre de l'association «Nekhama» de Bejaïa, sous la direction de H'Sinou Fadli, également au chant, a présenté un programme varié entre chaâbi algérois et, à la demande des organisateurs, reprises du regretté Lounès Maatoub, rendues par Yanis Ziani et Sofiane Attou, avant d'inviter le chanteur, Zoheir Chaoui pour déclamer quelques istikhbars (préludes), avec une voix pure, aux intonations puissantes,



renvoyant aux Aurès. Un documentaire d'une quinzaine de minutes, a été consacré à la remarquable résidence de Khadidja Hamsi, qu'elle a faite construire dans la région d'Azeffouj selon sa propre conception architecturale, basée sur un «espace ouvert, où la «diagonale et la lumière sont privilégiées», un «plan libre non cloisonné», dans lequel l'artiste a exposé toutes ses créations et ses objets restaurés, n'hésitant pas à qualifier sa demeure de «maison méditerranéenne avec une âme kabyle». Plusieurs témoignages, dont ceux de l'écrivaine, Djohar Amhis Ouk-sel, des animateurs-producteurs d'émissions radiophoniques Abdelmadjid Bali et Hamid M'Djahed, ainsi que de la poétesse, animatrice et comédienne Hadjira Oulbachir, ont mis en valeur le parcours atypique de Khadidja Hamsi, une «autodidacte au génie singulier et à la créativité abondante», ont-ils soutenu en substance.

La troupe folklorique, «Tiziri» d'«debbalen», ensemble traditionnel de musique kabyle que l'artiste mise en valeur affectivement particulièrement,

a accompagné la remise, par Si El Hachemi Assad, du trophée honorifique et de quelques cadeaux symboliques, à Khadidja Hamsi. Dotée d'une sensibilité atypique et d'une soif d'apprendre permanente, Khadidja Hamsi, native de Yemma Gouraya (Bejaïa), a, dès son jeune âge, manifesté de grandes capacités en couture et broderie moderne, s'intéressant également à la tapisserie, aux chants et danses populaires, à la poésie féminine, à l'art culinaire ainsi qu'aux rites traditionnels.

Venue s'installer à Alger, elle s'épanouit dans son art, encouragée dès les années 1970 par de grandes figures de la Culture algérienne, à l'instar de Kateb Yacine, M'Hamed Isiaquem, Ali Zammoum et Mohamed Benmohamed. Faisant de la robe kabyle une œuvre d'art, en la sortant d'un «folklorisme ambiant» pour lui introduire des broderies «signes et de symboles anciens», Khadidja Hamsi va assurer la conception et la réalisation des costumes du long métrage «La montagne de Baya» de Azzeddine Meddour et la pièce de théâtre «Enta khouya wana ch'koun» de Slimane Be-

naïssa, tout en prêtant accessoirement sa voix pour interpréter des «Achwiqs» dans «Les rameaux de feu», long métrage de Mohamed Ificène et un documentaire consacré au parcours artistique du regretté plasticien M'Hamed Isiaquem. Ses œuvres ayant immédiatement séduit les cercles diplomatiques et les élites des sphères citadines d'Alger, Khadidja Hamsi réalisera plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger, et obtiendra plusieurs distinctions, qui consacreront son art, dans ses contenus authentiques et ses formes modernes.

L'hommage rendu par le Hca à Khadidja Hamsi, a été organisé en collaboration avec la commune d'Alger Centre.

JOURNÉES D'ORAN D'ARTS URBAINS : Des stars d'arts de rue agrémentent différents ateliers

Les journées d'Oran d'arts urbains, qui ont pris fin samedi soir au théâtre régional «Abdelkader Alloula», ont été marquées par la présence des stars de rues en Slam, Rap, Hip Hop, Break dance, Graffiti qui ont agrémenté le public à travers des ateliers techniques.

Cette manifestation, première du genre au niveau national, a été une occasion pour découvrir des talents jeunes dans les arts urbains, qui nécessitent un intérêt accru pour les développer et faire des chants un objectif véhiculant un message pédagogique, a souligné le directeur artistique de cette rencontre culturelle, organisée par l'association d'arts plastiques «Civ 5il» d'Oran, Chaouche Ali Toufik.

La formation dans ces arts au niveau des maisons de jeunes et des centres culturels est nécessaire pour la promotion de ces genres musicaux, à l'instar du Rap, Hip Hop, Break Dance, et Slam qui attirent les jeunes, signalant que

la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) a ouvert toutes les portes pour organiser ce rassemblement artistique avec 40 artistes de différentes wilayas du pays. Ces couleurs musicales d'arts de rue doivent être introduites dans les circuits touristiques pour contribuer à relancer le mouvement touristique à Oran, a ajouté l'artiste Chaouche, membre de l'association «Civ oeil».

La cérémonie de clôture de cette manifestation a été marquée par un cocktail de chants «pop fen à Oran» interprétés par des chanteurs du Hip Hop, Rap, Slam devant un public de différents âges. Des diplômés et des prix ont été décernés aux participants aux ateliers dans les genres précités et autres de fresques graffités tenus à la maison de jeunes «Maoued Ahmed», ainsi qu'aux associations «Santé Sidi El Houari» (SDH) et «Bel Horizon» et aux instituts français et espagnol à Oran.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF: 000216001808337
Direction Des Achats Et De La Logistique

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 96/AT/DAL/ 2018

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°96/AT/DAL/2018 « Relance », paru le 30 Octobre 2018 dans la presse nationale, relatif à « ACQUISITION DE BATTERIES 12V&48V DE DIFFERENTS TYPES ET CAPACITES », que la date limite de dépôt des offres prévue le **19 novembre 2018** est prorogée au **02 décembre 2018** de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE DAKAR : L'Algérien Houd Zourdani en finale des -66 kg

Le judoka algérien Houd Zourdani (-66 kg) s'est qualifié samedi pour la finale du tournoi «Open africain de Dakar» qui se déroule actuellement au Sénégal, après avoir réussi un sans faute dans la poule «A», avant d'enchaîner en demi-finales contre le Britannique Gregg Valey.

L'Algérien, qui a été exempté du premier tour, a commencé en effet par dominer le Mauricien Louis Christopher Carron, avant d'enchaîner avec le Nigérien Kaka Issoufou.

En finale de cette catégorie, Zourdani défiera Kevin Loforte du Mozambique qui, lui, a survolé la poule «C» puis a sorti en demi-finales le Malien Diallo Youssouf.

Au total, 151 judokas de 29 pays participent à ce tournoi dont 22 Algériens.

BEACH VOLLEY Tournoi international de beach-volley dames du 13 au 17 décembre à Oran

Un tournoi international de beach-volley juniors et seniors dames aura lieu du 13 au 17 décembre à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Ce tournoi international est organisé par la ligue de wilaya de volley-ball d'Oran en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports dans le cadre des préparatifs de la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021.

Huit pays ont confirmé leur participation à ce tournoi international, à savoir la France, la Russie, la Hongrie, le Cap-Vert, l'île Maurice, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte.

Les amoureux de la discipline auront rendez-vous avec le spectacle cinq jours durant au jardin citadin méditerranéen d'Oran, lieu de déroulement du tournoi.

En marge de ce tournoi international, le programme prévoit des visites à des sites touristiques et historiques de la wilaya d'Oran et des soirées d'animation au profit des délégations participantes.

TENNIS/TOURNOI PRO FÉMININ DE MONASTIR - QUALIFICATIONS: L'Algérienne Benaïssa exemptée du 1er tour

La tenniswoman algérienne Amira Benaïssa a été exemptée du premier tour de la phase des qualifications du tournoi international Pro féminin de Monastir, prévu du 18 au 25 novembre en Tunisie, selon le tableau de la compétition dévoilé samedi soir par les organisateurs.

Benaïssa (1135e WTA) affrontera, lundi, au second tour, la gagnante du match opposant la Russe Daria Kazantseva à l'Américaine Micheline Aubuchon.

La compétition, qui est dotée d'un prize money de 15.000 USD, a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, comme l'Américaine Chiara Scholl (337e) et la Roumaine Georgiana Chioraie (445e).

APS

BOXE : L'Algérien Redjdal champion d'Afrique WBF

Le boxeur algérien Idaas Redjdal (poids moyen) a remporté samedi soir à Courbevoie (région parisienne) le titre de champion d'Afrique WBF (World Boxing Federation).



C'est au 10e round que le boxeur algérien (28 ans), surnommé le «Tigre Spartiate», est venu à bout de l'Ivoirien Youssouf Doumbia (33 ans), pour remporter son combat aux points. Idaas Redjdal, qui évolue au Club de boxe Aulnay Sous-Bois (Ile-de-France), compte désormais 11 combats à son actif (9 victoires, 1 nul et 1 défaite). Du-

rant le combat, auquel des représentants de l'ambassade d'Algérie en France étaient présents, le pugiliste algérien a été très combatif et tenace face à l'expérience de l'Ivoirien qui a 41 combats à son actif (11 victoires, 5 nuls et 25 défaites). Avec la rage au ventre, Redjdal a conquis la ceinture WBF Afrique, laissée jusque-là vacante, se disant,

après sa consécration, «très fier» de porter les couleurs nationales. Youssouf Doumbia a eu ses moments durant le combat et a même semblé blesser Redjdal à quelques reprises, mais après dix rounds d'action, les juges Jean-Louis Legland et Christophe Humbert ont donné les points 97-94 et 96-94 pour Redjdal, alors que le juge Ali

Oubaali avait mis Doumbia devant avec 96-95. Selon des spécialistes du noble art, le boxeur algérien a livré la «plus grosse» prestation de sa carrière. «lorsqu'il est allé en territoire ennemi, la ville natale de son adversaire Youssouf Doumbia, pour remporter le titre vacant de la WBF All Africa middle-weight».

NATATION / CHAMPIONNATS DE FRANCE (PETIT BASSIN) : Sahnoune décroche le bronze sur 50m nage libre

Le nageur algérien Oussama Sahnoune a remporté la médaille de bronze du 50m nage libre des Championnats de France en petit bassin qui se déroulent à Montpellier (France).

Sahnoune (Cercle des nageurs de Marseille) qui a parcouru la distance avec un chrono de 21 secondes et 83 centièmes, a été devancé par les Français Yonel Govindin (21.62) et Maxime Grous-

set (21.67). De son côté, Ryad Bouhamidi a battu le record d'Algérie du 100m dos en réalisant un temps de 54.83, alors que l'ancien record était de 54.90.

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE DAKAR : L'Algérien Billel Yagoubi en demi-finale

Le judoka algérien Billel Yagoubi s'est qualifié samedi pour les demi-finales du tournoi international «Open africain de Dakar» qui se déroule actuellement au Sénégal, en battant respectivement le Mauricien Pascal Laurent et le Polonais Bartłomiej Garbacik, dans la poule «B» des moins de 60 kg. Le jeune algérien, qui avait commencé par être exempté du premier tour, avant de faire son entrée en lice directement au deuxième tour face au Mauricien, jouera sa qualification en finale face au Portugais Felipe Cruz, la

vainqueur de la poule «A». Les deux autres algériens engagés dans cette catégorie de poids sont Ishak Manseri et Salim Rebahi. Le premier a été versé dans la poule (C) et il a été éliminé dès son premier combat, contre le Français Pierre Dumontier, alors que Rebahi, qui a été versé dans la poule «D» s'est vu exempter des deux premiers tours. Il fera donc son entrée en lice directement au troisième et dernier tour, contre le Malien Douga Thera et en cas de qualification, il rejoindra son compatriote Billel Yagoubi en demi-finale.

Un total de 22 judokas (12 messieurs et 10 dames) représente l'Algérie dans ce tournoi international.

Chez les messieurs, et outre Yagoubi, Manseri et Rebahi, l'Algérie est représentée par : Mohamed Sofiane Belrekrââ (+100 kg), Anouar Abdelkader Hached (+100 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Youcef Mokhtar Zellat (-81 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg) et Fethi Nourine (-73 kg) et Houd Zourdani (-66 kg).

Chez les dames, la Fédé-

ration algérienne a engagé Sonia Asselah (+78 kg), Meroua Mamméri (+78 kg), Karima Kechout (-70 kg), Imène Agouar (-63 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Kenza Nait Ammar (-63 kg), Yamina Halata (-57 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Meriem Moussa (-52 kg) et Hadjer Mecerem (-48 kg).

Au total, 151 judokas, participent à ce tournoi, à raison de 98 messieurs et 53 dames. Ils représentent un total de 29 pays, dont l'Italie, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, la Pologne, la Croatie, la Slovénie et les Etats-Unis d'Amérique.

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE DAKAR : L'Algérien Houd Zourdani en or chez les moins de 66 kg

Le judoka Houd Zourdani a offert à l'Algérie sa deuxième médaille d'or au tournoi international «Open africain de Dakar» qui se déroule actuellement au Sénégal, après sa victoire en finale des moins de 66 kg contre le représentant du Mozambique, Kevin Loforte.

La première médaille en métal précieux avait été décrochée par Salim Rebahi, qui avait battu en finale des moins de 60 kg le Portugais Felipe Cruz. Un total de 22 judokas (12 messieurs et 10 dames) représente l'Algérie dans ce tournoi international.

Chez les messieurs, et outre Rebahi

et Zourdani, l'Algérie est représentée par : Billel Yagoubi (-60 kg), Ishak Manseri (-60 kg), Mohamed Sofiane Belrekrââ (+100 kg), Anouar Abdelkader Hached (+100 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Youcef Mokhtar Zellat (-81 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg) et Fethi Nourine (-73 kg).

Chez les dames, la Fédération algérienne a engagé Sonia Asselah (+78 kg), Meroua Mamméri (+78 kg), Karima Kechout (-70 kg), Imène Agouar (-63 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Kenza Nait

Ammar (-63 kg), Yamina Halata (-57 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Meriem Moussa (-52 kg) et Hadjer Mecerem (-48 kg). A signaler que deux autres médailles (1 or et 1 argent) sont déjà assurées chez les dames, car la finale des moins de 63 kg opposera deux algériennes, en l'occurrence Amina Belkadi et Imène Agouar. Au total, 151 judokas, participent à ce tournoi, à raison de 98 messieurs et 53 dames.

Ils représentent un total de 29 pays, dont l'Italie, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, la Pologne, la Croatie, la Slovénie et les Etats-Unis d'Amérique.

HANDI-JUDO / MONDIAUX-2018: Médaille d'argent pour les Algériens Ould Kouider et Lamri

Les judokas algériens Ishak Ould Kouider et Sid-Ali Lamri ont remporté l'argent aux Championnats du monde-2018 de handi-judo qui ont pris fin hier à Odivelas (Portugal).

Dans la catégorie des -60 kg, Ould Kouider est monté sur la 2e marche du podium après sa défaite en finale devant Olzhas Orazalyuli (Kazakhstan). L'Algérien a dû passer quatre difficiles tours avant d'animer la finale.

Ould Kouider a éliminé, tour à tour, le Russe Zaur Dzhabrail (1/8 de finale), le Mexicain Beltran Aburto (1/4) et le Mongol Yadamdorj Sukhbaatar (1/2), pour sortir vainqueur de la poule B.

En demi-finales du concours des -60 kg, le représentant algérien a battu Sherzod Namozov (Ouzbékistan), mais en finale, le dernier mot est revenu à Olzhas Orazalyuli.

Dans la même catégorie, l'autre Algérien, Mouloud Noura, s'est contenté d'une 9e place. Le chemin de l'ex-champion paralympique algérien s'est arrêté en demi-finales de la poule D, après avoir perdu face au vainqueur final de la catégorie, Orazalyuli.

La seconde médaille d'argent algérienne a été réussie par le chef de file du handi-judo national, Sid-Ali Lamri qui a échoué en finale de la catégorie des -66 kg face à Bayram Mustafayev (Azer-

baïdjan). Lamri a éliminé dans la poule A le Portugais Miguel Vieira (8es de finale), l'Autstralien Wayne Phipps (1/4) et l'Ukrainien Davyd Khorava (1/2).

Lors de la demi-finale du concours de sa catégorie, l'Algérien a écarté l'Américain Robert Tanaka avant d'échouer face à Bayram Mustafayev. Par contre, l'Algérien Mouloud Moulou n'a pas fait long feu dans la même catégorie en sortant dès les 8es de finale face au Turc Recep Ciftci.

En plus des deux consécutions, la participation algérienne aux Championnats du monde-2018 de handi-judo a pris fin avec une 5e place de Chérine Abdellaoui (52 kg) et une 7e position du revenant Hamza Harkat (+100 kg).

Le handi-judo algérien était présent aux Mondiaux d'Odivelas avec quatre autres athlètes: Youcef Radjai (-81



kg), Mehdi Meskine et Fayçal Chebieb (-73 kg) et Abderrahmane Chetouane (-90 kg) qui n'ont pas brillé.

Au classement général des médailles, l'Algérie a pris la 11e place sur 42 pays participants.

La première place est revenue à la Corée, devant l'Ukraine et l'Azerbaïdjan.

Il est à rappeler que le rendez-vous d'Odivelas constitue une étape de qualification aux Jeux Paralympiques de 2020 à Tokyo. Les athlètes doivent engranger le maximum de points pour accen-

tuer les chances de qualification au tournoi japonais.

A chaque fois qu'un judoka passe un tour, il récolte des points qui compteront pour son classement mondial, unique route menant au rendez-vous paralympique de 2020. L'entraîneur national Rezki Belkacem avait expliqué, avant le départ de la délégation au Portugal, que les judokas algériens, «les meilleurs actuellement à l'échelle nationale, n'ont pas bénéficié d'une bonne préparation, malgré les six stages effectués en Algérie».

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE DAKAR : Une finale 100% algérienne chez les dames de moins de 63 kg

Les judokas Amina Belkadi et Imène Agouar animeront une finale 100% algérienne chez les dames de moins de 63 kg, à l'Open africain de Dakar, qui se déroule actuellement au Sénégal.

Belkadi, qui a été exemptée du premier tour dans la poule «A» n'a eu besoin que d'une seule victoire, contre la Seychelloise Quessy Jean pour aller en demi-finale, où elle a dominé l'Américaine Lauren De Smidt.

Agouar a été également exemptée du premier tour dans la poule «C», et à l'instar de Belkadi, elle n'a eu besoin que d'une seule victoire pour aller en demi-finale.

C'était contre sa jeune compatriote Kenza Naït Ammar, qui a donc quitté la compétition dès son premier combat.

Agouar, quant à elle, est allée en demi-finale, où elle a surclassé la Sénégalaise Kine Fatou Badji, pour re-

joindre sa compatriote Belkadi en finale de cette catégorie de poids.

Outre Naït Ammar, une autre algérienne a connu une élimination précoce ans ce tournoi, à savoir Meriem Moussa, qui a été sortie dès son premier combat chez les moins de 52 kg, après sa défaite contre l'Italienne Martina Castagnola.

De leur côté, Hadjer Mecereem chez les moins de 48 kg, et Faïza Aïssahine chez les moins de 52 kg ont réussi à atteindre les demi-finales, avant de se faire éliminer, respectivement par l'Italienne Sofia Petitto et la Française Penelope Bonna. Un total de 22 judokas (12 messieurs et 10 dames) représente l'Algérie dans ce tournoi international. Chez les dames, et outre les six athlètes déjà suscitées (Belkadi, Agouar, Aïssahine, Naït Ammar, Moussa et Mecereem) l'Algérie a engagé quatre autres judokas, à savoir Yamina Halata (-57 kg), Sonia

Asselah (+78 kg), Meroua Mammeri (+78 kg) et Karima Kechout (-70 kg).

Chez les messieurs, douze judokas ont été engagés par la Fédération algérienne, à savoir Billel Yagoubi, Ishak Manseri et Salim Rebahi chez les moins de 60 kg, ainsi que Mohamed Sofiane Belrekrâa (+100 kg), Anouar Abdelkader Hached (+100 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-90 kg), Youcef Mokhtar Zellat (-81 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Fethi Nourine (-73 kg) et Houd Zourdani (-66 kg).

Au total, 151 judokas, participent à ce tournoi, à raison de 98 messieurs et 53 dames. Ils représentent un total de 29 pays, dont l'Italie, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, la Pologne, la Croatie, la Slovaquie et les Etats-Unis d'Amérique.

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE DAKAR : L'Algérien Salim Rebahi en or chez les moins de 60 kg

Le judoka Salim Rebahi (-60 kg) a décroché la première médaille d'or algérienne au tournoi international «Open africain de Dakar» qui se déroule actuellement au Sénégal, en battant en finale disputée samedi le Portugais Felipe Cruz.

Versé dans la poule «D», l'Algérien a été exempté des deux premiers tours. Il a donc fait son entrée en lice directement au troisième et dernier tour, où il a facilement dominé le Malien Douga Thera, pour se qualifier en demi-finale. Rebahi y a croisé le Marocain Mohamed Jafy, le vainqueur de la poule «C», qu'il a commencé par surclasser avant d'enchaîner avec le Portugais en finale.

Un total de 22 judokas (12 messieurs et 10 dames) représente l'Algérie dans ce tournoi international. Chez les messieurs, et outre Rebahi, l'Algérie est représentée par: Billel Yagoubi et Ishak Manseri chez les moins de 60 kg, ainsi que Mohamed Sofiane Belrekrâa (+100 kg), Anouar Abdelkader Hached (+100 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Youcef Mokhtar Zellat (-81 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Fethi Nourine (-73 kg) et Houd Zourdani (-66 kg).

Chez les dames, la Fédération algérienne a engagé Sonia Asselah (+78 kg), Meroua Mammeri (+78 kg), Karima Kechout (-70 kg), Imène Agouar (-63 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Kenza Naït Ammar (-63 kg), Yamina Halata (-57 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Meriem Moussa (-52 kg) et Hadjer Mecereem (-48 kg).

Au total, 151 judokas, participent à ce tournoi, à raison de 98 messieurs et 53 dames.

Ils représentent un total de 29 pays, dont l'Italie, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, la Pologne, la Croatie, la Slovaquie et les Etats-Unis d'Amérique.

SIDI BEL ABBÈS: Plus de 100 participants à la course régionale cyclisme

Quelque 110 cyclistes de 12 wilayas de l'ouest du pays ont pris part à la 1ère édition de la course régionale cyclisme, organisée samedi à Teghalimet (sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès).

Cette manifestation sportive enregistre la participation de cyclistes de différentes catégories (cadets, juniors et seniors) représentant plusieurs associations qui concourent dans huit courses au niveau de l'axe du chemin reliant Teghalimet et Moulay Slissen via Mezaourou.

Le coup d'envoi de cette compétition en catégories juniors et seniors a été donné de Teghalimet en direction de Mezaourou vers Moulay Slissen et retour à Teghalimet, alors que la catégorie des cadets et minimes sont en compétition au niveau du circuit entre Moulay Slissen en direction de Mezaourou en arrivant à Teghalimet.

La course des benjamins s'est limitée à la commune de Teghalmet. Cette édition a été organisée à la mémoire du chahid Dahou Tayeb, à l'initiative de la ligue de wilaya de cyclisme sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec l'organisation nationale de promotion de la société civile et des services de la commune de Teghalimet.

APS

COUPE DU MONDE DAMES/SLALOM DE LEVI: L'Américaine Shiffrin reprend sa domination

L'Américaine Mikaela Shiffrin a dominé le premier slalom de la saison, samedi à Levi (Finlande), et pris du même coup la main sur le classement général de la Coupe du monde de ski alpin.

La championne olympique, a signé en 1 min 32 sec 61/100 sa 44e victoire en Coupe du monde et pris sa revanche sur la Slovaque Petra Vlhova, qui l'avait privée de la victoire l'an passé dans la station finlandaise. Vlhova

termine à 58 centièmes de Shiffrin, l'Autrichienne Bernadette Schild complétant le podium à 79 centièmes.

Troisième sur le géant à Sölden (Autriche), première course de l'année, la skieuse de Vail (Colorado) lance ainsi véritablement sa saison, qui la voit viser un troisième gros globe de rang.

A 23 ans, Shiffrin, qui a remporté cinq des six derniers globes en slalom, a montré qu'il fallait compter

avec elle: toute en maîtrise, sans briller, l'Américaine a décroché son 33e succès sur la discipline, à deux unités seulement de la détentrice du record de victoires en Coupe du monde de slalom, Marlies Schild (35).

C'est sa troisième victoire à Levi, après celles de 2013 et 2016. Déjà abaissé, le départ avait été retardé de près d'une heure en raison du vent qui souffle sur la station finlandaise. Mais cela n'a pas per-

turbé Shiffrin, impeccable sur les deux manches, qui en profite pour déloger de la première place du général la Française Tessa Worley, lauréate en Autriche mais absente en Finlande.

Dimanche, les hommes espèrent enfin débiter leur Coupe du monde après l'annulation de Sölden fin octobre, le début de la quête d'un huitième gros globe consécutif pour l'Autrichien Marcel Hirscher.

LIGUE 1 (12^E JOURNÉE / MISE À JOUR) :

La JSK pour réduire l'écart sur le leader

La JS Kabylie jouera aujourd'hui un match crucial à domicile face au CS Constantine dans l'optique de revenir à quatre points du leader l'USM Alger, en mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 de football. Les "Canaris", qui restent sur une victoire décrochée dans leur antre du 1er-Novembre face au NA Hussein-Dey (2-1), auront à coeur de rester au contact de l'USMA (1re, 33 pts) et surtout conforter leur position de dauphins, à une journée de la fin de la première partie de la saison. "Le match face au CSC ne sera pas facile, mais il faut qu'on enchaîne avec une victoire. On prépare ce rendez-vous avec beaucoup de sérieux", a indiqué le président de la JSK Chérif Mellal. Côté effectif, la JSK sera privée des services de son attaquant international burundais Abdul Razzak Fiston, auteur d'un triplé vendredi lors de la victoire de sa sélection en Soudan du Sud (5-2) en qualifications de la CAN-2019, ainsi que du défenseur Bilal Tizi-Bouali, suspendu. De son côté, le CS Constantine (9e, 16 pts), dont le dernier succès remonte à la 7e journée à domicile face au Paradou AC (2-0), traverse une crise de résultats ayant précipité le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani.

Le champion sortant, qui peine à assumer son statut, s'est incliné jeudi dernier en déplacement face à l'USMA (2-1) en ouverture de la 15e journée, alors qu'il avait la possibilité de revenir avec au moins le point du match nul. Les "Sanafir" seront appelés à sortir le grand jeu à Tizi-Ouzou pour espérer revenir avec un résultat probant et enclencher une nouvelle dynamique.

Il s'agit du dernier match qui sera dirigé par l'entraîneur intérimaire du CSC Lyes Arab, avant la désignation d'un nouveau coach en remplacement d'Amrani, démissionnaire.

Le programme

Lundi, 19 novembre :
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CS Constantine (17h45)

Déjà joués :

Olympique Médéa - USM Alger 1-3
CR Belouizdad - CABB Arreridj 1-1
MC Oran - DRB Tadjenanet 3-1
MC Alger - JS Saoura 0-0
Paradou AC - MO Béjaïa 3-0
ES Sétif - NA Hussein-Dey 0-1
AS Ain M'lila - USM Bel-Abbès 1-0

Classement	Pts	J
1). USM Alger	33	14
2). JS Kabylie	26	13
3). JS Saoura	22	14
4). ES Sétif	21	13
5). NA Hussein-Dey	20	14
--. Paradou AC	20	14
--. MC Alger	20	14
8). MC Oran	18	14
9). CS Constantine	16	14
--. O. Médéa	16	14
--. AS Ain M'lila	16	14
12). MO Béjaïa	15	14
13). USM Bel-Abbes	12	14
--. CABB Arreridj	12	14
15). DRB Tadjenanet	11	14
16). CR Belouizdad	10	14

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

APS

LIGUE 2 MOBILIS (14E JOURNÉE) :

L'ASO Chlef reprend les commandes

L'ASO Chlef a repris les commandes de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant le RC Relizane (2-1) dans le derby de l'Ouest, disputé samedi soir au stade Mohamed-Boumezreg de Chlef, au moment où l'ancien leader, le WA Tlemcen, s'est incliné (2-1) chez l'US Biskra.

Kaddour-Chérif (54'), puis Sayeh (62') avaient commencé par donner une confortable avance aux Rouge et Blanc, avant que Hellal ne réduise le score pour le RCR à la 64e.

Une importante victoire pour l'ASO, car elle lui permet tout bonnement de reprendre la première place au classement général, avec 27 points, devant le WAT, qui malgré sa défaite à Biskra reste solide Dauphin avec 25 points.

Au stade OPOW d'El Alia, les Zibans ont fait la différence grâce à leur buteur-maison, Ahmed Massaâdia, auteur d'un doublé aux (28' et 68'), alors qu'El Habiri avait réduit le score pour le WAT, sur penalty à la 85'.

Dans le bas du tableau, le RC Kouba a réussi une très bonne opération, en remportant sa première victoire de la saison (1-0 contre l'USM Annaba), car ces trois points le ramènent à seulement une longueur du premier club non reléguable, l'ASM Oran, battu de son côté (2-0) chez l'Amel Boussaâda.

L'unique but koubéen a été inscrit par Noureddine Benamar (21 ans), ayant trouvé le chemin des filets à la toute dernière minute du temps réglementaire, signant par la même occasion son cinquième but personnel de la saison.

A Boussaâda, les réalisations de l'ABS ont été signées Oukil (38') et Tchikou (60'), propulsant leur équipe seule à la 7e place du classement général, avec 20 points, au moment où l'ASMO n'en compte que 12.

Le club Asémiste ne compte qu'une longueur de mieux que le RCK et l'USM El Harrach, qui lui aussi compte onze points, après le bon résultat nul qu'il a ramené samedi soir de son déplacement chez le MC Saïda.

Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'équipe locale, qui avait ouvert la marque dès la 57e par son buteur-maison, Hamidi Cheikh.

Mais la suite a été nettement moins bonne, puisque



le MCS s'est fait rejoindre par deux fois au score. D'abord par El-Amali, ayant égalisé (1-1) à la 75e, puis par le défenseur central Farès Benaberrahmane, à la 90e+2, et qui avait répondu au deuxième but personnel de Cheikh Hamidi, survenu sur penalty à la 82e. Une déception pour les Saïdis, qui jusqu'à la fin du temps réglementaire pensaient tenir une importante victoire, qui les aurait tout bonnement propulsés dans la première partie de tableau.

Enfin, et après ce nul inattendu à domicile, ils se contentent d'une modeste 8e place, avec 18 points.

De leur côté, la JSM Skikda et l'USM Blida se sont faits surprendre à domicile, respectivement (2-1) par le NC Magra et (1-0) par le MC El Eulma.

Un doublé de Boulaïncerc aux (23' et 55') a offert cette précieuse victoire en déplacement au nouveau promu NC Magra, alors que le MCEE s'en est remis à Berbèche (37'), pour enfoncer un peu plus la lanterne-rouge, USM Blida, dans les abysses du classement.

Les Blidéens, qui n'ont remporté aucune victoire depuis l'entame de la saison, totalisent à peine 6 points.

Ce qui les place à cinq longueurs derrière l'avant-dernier, le RC Kouba.

Vendredi, en ouverture de cette 14e journée, la JSM Béjaïa

s'était neutralisée à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1).

Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles conservent pratiquement le même classement qu'elles occupaient à l'issue de la précédente jour-

née. Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour la JSMB, car ayant ouvert le score dès la 3e minute par Daouadji, avant que les visiteurs n'égalisent à la 21e minute, par l'inévitable Benmeghit (1-1).

LIGUE 2 MOBILIS (14E JOURNÉE) : **Résultats complets et classement**

Résultats complets et classement du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, à l'issue de la 14e journée, disputée vendredi et samedi :

Vendredi :
JSM Béjaïa - ES Mostaganem 1-1

Samedi :
MC Saïda - USM El Harrach 2-2
JSM Skikda - NC Magra 1-2
USM Blida - MC El Eulma 0-1
Amel Boussaâda - ASM Oran 2-0
RC Kouba - USM Annaba 1-0
ASO Chlef - RC Relizane 2-1
US Biskra - WA Tlemcen 2-1

Classement	Pts	J
1). ASO Chlef	27	14
2). WA Tlemcen	25	14
--. MC El Eulma	25	14
4). NC Magra	24	14
--. US Biskra	24	14
6). ES Mostaganem	21	14
7). Amel Boussaâda	20	14
8). RC Relizane	18	14
--. USM Annaba	18	14
--. JSM Béjaïa	18	14
--. MC Saïda	18	14
12). JSM Skikda	15	14
13). ASM Oran	12	14
14). USM Harrach	11	14
--. RC Kouba	11	14
16). USM Blida	6	14

QUALIFICATIONS CAN-2019 (GR. D) :

L'Algérie bat le Togo (4-1) et se qualifie pour la phase finale

L'équipe nationale algérienne de football s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) à l'issue de sa victoire devant son homologue togolaise sur le score de 4-1 (mi-temps 3-0) en match comptant pour la 5e journée (Gr. D) des qualifications disputé dimanche à Lomé. Les buts ont été inscrits par Mahrez (13e, 30e), Atal (28e) et Bounedjah (90e+2) pour l'Algérie et Laba (53e) pour le Togo.

Grâce à cette victoire, l'Algérie consolide sa position en tête du groupe D avec un total de 10 points, devant le Bénin (7 pts), alors que le Togo et la Gambie se partagent la 3e place avec 5 points pour chaque équipe.



Man Utd: Un poste pour Evra ?

Et si Patrice Evra revenait à Manchester United ? Selon le Daily Mail, le latéral français de 37 ans, qui n'a pas encore annoncé qu'il prenait sa retraite, est en discussions avec les Red Devils. L'ancien joueur de Monaco et de l'OM pourrait occuper un rôle d'ambassadeur, ou de liaison entre les joueurs et les dirigeants. Evra, qui a joué plus de 370 matches avec MU et remporté la Ligue des champions en 2008, est notamment proche des Français de l'effectif actuel du club, Paul Pogba et Anthony Martial.



Salah connaît ses concurrents

Sacré footballeur africain de l'année par les auditeurs de la BBC en 2017, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah fait à nouveau, et sans surprise, partie des 5 candidats nommés pour cette distinction cette année. Outre l'Egyptien, la BBC a indiqué ce samedi que Medhi Benatia (Maroc/Juventus), Kalidou Koulibaly (Sénégal/Naples), Sadio Mané (Sénégal/Liverpool) et Thomas Partey (Ghana/Atletico Madrid) sont également en lice. Le vainqueur sera dévoilé le 14 décembre prochain. A noter que ce prix ne doit pas être confondu avec celui de Joueur Africain de l'année, décerné par la

ALEX SANDRO, BONNE NOUVELLE POUR LE PSG ?

Le PSG ciblerait Alex Sandro pour le renfort de sa défense. Mais la Juventus Turin ne semble pas très pressée de prolonger le latéral brésilien.

Alex Sandro sera en fin de contrat avec la Juventus Turin en juin 2020. C'est donc le bon moment pour le prolonger. Mais Giuseppe Marotta n'avait pas jugé bon de prolonger l'international brésilien avant de s'en aller de son poste de directeur sportif de la formation turinoise. Un dossier resté en l'état puisque le successeur de Giuseppe Marotta n'aurait rien fait pour débloquent la situation du Brésilien.

Est-ce une façon pour les dirigeants turinois de dire qu'ils sont disposés à se débarrasser de leur latéral brésilien ? En tout cas, Calciomercato.com assure que le dossier Alex Sandro ne semble plus préoccuper personne à la Juventus Turin depuis plusieurs mois. Ce qui devrait faire les affaires du Paris Saint-Germain qui fait du Turinois sa cible prioritaire pour assurer la relève de Layvin Kurzawa, que Yuri Berchiche n'est pas parvenu à faire oublier. Raison pour laquelle il s'en est allé d'ailleurs allé lors du transfert estival. Les semaines à venir nous en plus sur dossier du latéral turinois ciblé par les recruteurs parisiens.



Man City en pole pour De Jong ?

Selon le Daily Mirror, Manchester City est sur le point de rafler la mise dans le dossier Frenkie de Jong, avec une offre proche de 70 millions d'euros. Le milieu de terrain de l'Ajax (21 ans) plait beaucoup à Pep Guardiola, qui verrait en lui le successeur de Fernandinho (34 ans). Tottenham et le FC Barcelone sont également sur les rangs.

José Mourinho ne lâche pas Diego Godin

Toujours à la recherche d'un défenseur central, José Mourinho serait aujourd'hui très intéressé par un joueur emblématique de l'Atlético Madrid. Depuis la fin de saison dernière, José Mourinho n'a pas cessé de clamer son ambition de renforcer sa charnière centrale. Cet été, le Portugais s'est intéressé à de nombreux joueurs (Boateng, Alderweireld, Mina), mais les dirigeants de Manchester United n'ont jamais réussi à recruter l'un de ces joueurs. Manchester United a ensuite vécu un début de saison très compliqué, durant lequel le Special One semblait en sursis. S'il a aujourd'hui relevé la barre, l'entraîneur mancunien n'est toujours pas satisfait de sa défense et prospecte toujours afin de recruter lors du mercato hivernal.

Ainsi, selon le Daily Star, Mourinho serait très intéressé par Diego Godin, et voudrait que son club le recrute en janvier. Le défenseur central uruguayen de 32 ans est en fin de contrat en juin prochain avec l'Atlético Madrid et n'a toujours pas prolongé. Si l'intérêt de Mourinho est avéré, que Manchester United serait prêt à payer 25 millions d'euros pour attirer Diego Godin et qu'il n'a pas encore prolongé son contrat avec l'Atlético, il semble pourtant difficile d'imaginer l'Uruguayen quitter le club.

Giroud s'agace sur son avenir

Un départ pour conserver sa place en équipe de France ? La question revient et agace encore Olivier Giroud (32 ans, 9 apparitions en Premier League cette saison). Malgré son manque de temps de jeu et d'efficacité à Chelsea, l'attaquant tricolore n'a pas l'intention de partir. "J'ai l'impression de revenir quelques mois en arrière avec les mêmes questions qu'on me posait avant la Coupe du monde, a réagi l'ancien Gunner interrogé par Téléfoot. Aujourd'hui, je suis un homme en paix, heureux avec ce titre de champion du monde. C'est ce qui pouvait m'arriver de plus beau dans ma carrière. Je relativise beaucoup de choses. Je n'ai plus besoin de me mettre la pression pour avoir plus de temps de jeu." "Bien sûr, je suis un compétiteur et j'ai envie de jouer. Je suis dans un très grand club, où il y a toujours de grands attaquants. Je ne vais rien lâcher, je vais continuer à travailler pour gagner ma place. Mais il n'est pas question de bouger ou d'envisager quoi que ce soit. Je vais m'accrocher et ne comptez pas sur moi pour baisser les bras."



PRÉSIDENTE

Le Président Bouteflika signe des décrets portant ratification d'accords de coopération avec plusieurs pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé cinq décrets présidentiels portant ratification d'accords de coopération avec plusieurs pays, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.



Il s'agit du protocole annexe à la Convention générale entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République française sur la sécurité sociale du 1er octobre 1980 relatif aux soins de santé programmés, dispensés en France aux ressortissants algériens assurés sociaux et démunis non assurés sociaux résidant en Algérie, signé à Alger le 10 avril 2016. Le

deuxième décret signé par le Chef de l'Etat porte ratification de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République de Chine dans les domaines de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, signé à Pékin le 22 septembre 2017. Le troisième décret porte ratification de l'accord de coopération entre le

Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République de Chine dans les domaines de la santé animale et de la quarantaine, signé à Pékin le 22 septembre 2017. Il s'agit également du Mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République du Mali dans le domaine de la solidarité

nationale, signé à Bamako le 3 novembre 2016. Le dernier décret porte ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République de Bulgarie sur l'exemption mutuelle des conditions de visas de court séjour au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service, signé à Sofia le 23 mars 2018.

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le souverain marocain le Roi Mohammed VI...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au souverain marocain, le Roi Mohammed VI, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa «ferme détermination à s'efforcer à la consolidation des liens de fraternité et de solidarité qui lient les deux peuples» pour «l'ancrage de relations bilatérales basées sur le respect mutuel». «Il m'est particulièrement agréable, au moment où le peuple marocain fête le 63^e anniversaire de sa glorieuse indépendance, de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder, ainsi qu'à la famille royale, santé et bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain frère, sous votre direc-

tion éclairée», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je salue, en cette heureuse occasion, les grands sacrifices consentis par le peuple marocain, sous la direction de votre grand père Mohammed V que Dieu ait son âme, couronnés par la proclamation de l'indépendance et le recouvrement du peuple marocain de sa souveraineté», a ajouté le Président Bouteflika.

«L'occasion est également pour moi de vous réitérer notre détermination à s'efforcer de concert avec vous pour consolider les relations de fraternité et de solidarité qui unissent nos deux pays et ancrer les relations bilatérales basées sur le respect mutuel, au mieux des aspirations de nos deux peuples au progrès, au développement et à la prospérité», a conclu le président de la République.

...le Président letton Raimonds Vejonis...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue letton, Raimonds Vejonis, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a fait part de sa disponibilité à œuvrer au renforcement du dialogue politique et au développement des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Lettonie. «A l'occasion de la fête nationale de la République de Lettonie, j'ai grand plaisir à vous exprimer, au nom du peuple et

du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de progrès, de prospérité et de bien-être au peuple letton», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Il me plaît également de vous faire part de ma disponibilité à s'efforcer, avec vous, au renforcement du dialogue politique et au développement des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays», conclut le président de la République.

... et le Sultan d'Oman Qabous Ibn Saïd

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Sultan d'Oman Qabous Ibn Saïd, à l'occasion de la célébration du 48^e anniversaire de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa «profonde satisfaction» quant au niveau des relations fraternelles et de coopération qui lient les deux pays dans les différents domaines. «Il m'est agréable, au moment où le Sultanat d'Oman célèbre le 48^e anniversaire de sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux, priant Dieu Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être, et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité, sous votre direction éclairée», a écrit le Président

Bouteflika dans son message. «Je tiens à cette occasion à saluer la qualité des relations fraternelles et de coopération existant entre nos deux pays frères dans différents domaines, et à vous réaffirmer notre ferme volonté d'œuvrer à leur développement et à leur promotion à de meilleures perspectives de manière à préserver l'intérêt suprême de nos deux peuples frères et répondre à leurs aspirations à davantage de progrès et de prospérité», a soutenu le président de la République. «Tout en vous réitérant mes vœux les plus sincères, je prie Dieu Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être ainsi que davantage de réussite dans la direction de votre pays et davantage de progrès et de prospérité à votre peuple frère», a conclu le chef de l'Etat.

PROTECTION CIVILE Boualem Boughlef nouveau DG

Le colonel Boualem Boughlef a été installé hier dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de la protection civile par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. M. Boughlef a été installé à ce poste en remplacement de Mustapha El Habbiri, nommé en juin dernier à la tête de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Cadre de la direction générale de la protection civile, M. Boughlef a occupé notamment le poste de directeur de la protection civile dans les wilayas de Ghardaïa et Médéa et inspecteur des services extérieurs à la direction générale de la Protection civile.

SELON LA FAC Appel à une célébration du Mawlid "sans pétards"

La Fédération algérienne des consommateurs (FAC) a appelé, hier, au boycott de tous les produits pyrotechniques, plaidant pour une célébration "saine" du Mawlid Ennabouhi Echarif. "Le commerce des pétards est illégal et nuisible tant pour la santé publique que pour l'économie nationale", a mis en garde le président de la FAC, Zaki Hariz, dans un communiqué transmis à l'APS. M. Hariz a insisté dans ce cadre sur l'impératif de "boycotter l'achat des produits pyrotechniques et de tout autre article illégalement commercialisé dans le marché informel". Il a également mis l'accent sur le travail d'éducation et de sensibilisation incombant aux parents et aux acteurs sociaux pour "encourager les jeunes à acquérir un métier par le biais des différents dispositifs de formation et d'insertion".

Le ministère de l'Education nationale arrête le calendrier des examens trimestriels pour l'année scolaire 2018

Le ministère de l'Education nationale a arrêté, hier, le calendrier des examens trimestriels des trois cycles scolaires (primaire, moyen, secondaire) pour l'année 2018/2019. Les examens du 1^{er} trimestre se dérouleront du 9 au 13 décembre 2018 pour le cycle

primaire et du 2 au 6 décembre 2018 pour les cycles moyen et secondaire, selon ce calendrier. Les examens du 2^e trimestre sont prévus du 3 au 7 mars 2019 pour le cycle moyen et secondaire, et du 10 au 14 mars 2019 pour le cycle primaire. Les examens du 3^e trimestre

débuteront le 9 juin 2019 pour le cycle primaire et à partir du 26 mai 2019 pour le moyen et le secondaire. Les examens de rattrapage sont prévus les 23 et 24 juin 2019 pour les cycles primaire et moyen et les 9 et 10 juin pour le cycle secondaire.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Skikda et Chlef

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi à Skikda et Chlef par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 17 novembre 2018 à Skikda (5^e Région militaire) et Chlef (1^{ère} RM), deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la cri-

minalité organisée, des détachements combinés de l'ANP "ont appréhendé à Tiaret (2^e RM) et Ghardaïa (4^e RM) un narcotrafiquant et saisi 108,13 kilogrammes de kif traité", tandis qu'un autre détachement "a arrêté à Tindouf (3^e RM) un contrebandier en possession de 1.000 litres de carburant". Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a intercepté à Tamanrasset (6^e RM) soixante (60) immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi quatre (4) détecteurs de métaux, 2 groupes électrogènes et 3 marteaux piqueurs", ajoute le communiqué.

APS